



Université Abderrahmane MIRA de Bejaia

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du Diplôme de Master en français langue étrangère

Option : Sciences du langage

Thème

**Analyse discursive des commentaires des abonnés du
journal électronique «*lemonde.fr*» sur l'article**

“*L’islamophobie va au-delà d’un simple racisme*”

Rédigé et soutenu par :

M^{lles} CHAKER Sonia & CHACHOU Hanane

Sous la direction de Monsieur :

DEGHEMOUS Mustapha

2015/2016

Remerciements

Je remercie d'abord le grand dieu qui m'a inspiré le courage et la patience pour terminer ce travail

Mes remerciements s'adressent à monsieur DEGAMOUS Mustapha, pour l'encadrement dont j'ai bénéficié, ses précieux conseils, pour l'attention, la disponibilité dont il a fait preuve, ainsi que le suivi pendant le cheminement de cette étude.

Je remercie mes parents, mes frères, ma sœurs ainsi que toute ma famille pour leurs encouragements.

Je remercie monsieur MOUSSAOUI Karim pour son aide si précieuse et motivante durant cette recherche.

Je tiens particulièrement à remercier ma coéquipière M^{lle} CHACHOU Hanane pour sa collaboration, sa patience et pour tous les bons moments passé en sa compagnie.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les professeurs, intervenants et toutes les personnes, qui par leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques ont guidé mes réflexions et ont accepté de me rencontrer et répondre à mes questions durant mes recherches.

Je remercie tous les membres de la bibliothèque communale de souk el tenine pour leurs accueils chaleureux.

À tous ces intervenants, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

Sonia

Dédicaces

Nulle œuvre n'est exaltante que celle réalisée avec le soutien des personnes qui me sont proches.

J'aimerais dédier ce travail à :

La mémoire de mon défunt grand père, qui nous a quitté à jamais et laisser dans nos cœurs une énorme douleur, que dieu l'accueil dans son vaste Paradis.

Mes parents, qui m'ont comblé de leurs soutien et m'ont voué un amour inconditionnel. Vous êtes pour moi un exemple de courage et de sacrifice continu. Que cet humble travail témoigne mon affection, mon éternel attachement et qu'il appelle sur moi votre continuelle bénédiction.

Mes frères Gaya, Ghilas et ma sœur kaissa, qui m'ont toujours entouré et motiver sans cesse à devenir meilleure.

Ma tante Fatiha pour son soutien, ses conseils et son encouragement.

Toute ma famille.

Toutes les personnes qui me sont chères, et qui sont toujours présentes pour moi.

Mes amis qui n'ont cessé de m'encourager et m'aider.

Puisse cette étude apporter la pleine satisfaction à tous ceux qui la lisent.

Mille Merci.

Sonia

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance :

Mes remerciements s'adressent en premier lieu au bon Dieu qui veille sur moi et qui ne me laisse jamais tomber.

Je remercie mon encadreur monsieur DAGHMOUS Moustapha pour ses conseils, sa patience, sa disponibilité et son soutien, tout au long de la préparation de ce modeste travail.

Je remercie, les membres du jury, pour leurs disponibilités et pour le travail que ce mémoire leur a demandé.

Je souhaite aussi remercier monsieur MOUSSAOUI Karim, pour son soutien durant le travail de ce mémoire.

Et Je tiens ensuite à remercier mes parents qui m'ont montrée les échelons de la vie. Je remercie toute ma famille et mes amis(es) proches qui souhaitent ma réussite.

Je tiens à remercier LAIB Hakim, mon fiancé, mon principal collaborateur et mon premier et plus précieux soutien tout au long de la préparation de ce mémoire.

Je remercie mon binôme Sonia, avec qui j'ai partagé les meilleurs moments et souvenirs de ma vie.

Je veux également remercier ceux qui nous ont aidé et encouragé tout au long de la préparation de ce modeste travail.

A tous ces intervenants, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

Hanane

Dédicaces

Que ce travail témoigne mes respects :

À tous ceux qui m'ont soutenue, assisté et aidé.

Toute ma reconnaissance à mes parents.

A ma sœur Rahima.

A mes frères : Abd Louhab, Smail, Amar, Nassim ainsi qu'à leurs femmes.

A ma belle famille.

A ma cousine Amal et son mari.

A mon fiancé Hakim pour son encouragement.

*A tous mes professeurs ; leurs générosité et leurs soutien m'oblige de leurs témoigné
mon profond respect et ma loyale considération.*

A tous mes amis proches que j'aime tant.

Hanane

Introduction générale

1. Présentation du sujet

Dans le monde entier, on voit, on entend et on assiste à des événements qui exercent une influence positive ou négative sur la société. Bien-entendu ces faits ne passent pas inaperçus pour l'ensemble des individus et particulièrement pour les observateurs. En effet, l'actualité mobilise l'attention de tout le monde et devient le sujet de discussion du moment. Actuellement, l'information se transmet d'une manière passionnelle et cela à travers des supports médiatiques, tels que la télévision, la radio, la presse écrite et plus particulièrement l'internet.

L'internet est l'outil de communication du siècle. Il est considéré comme une fenêtre ouverte sur le monde, grâce à laquelle l'individu peut s'exprimer en toute liberté et spontanéité. L'information peut y être diffusée dans sa forme brute contrairement aux médias traditionnels qui traitent l'information avant de l'éditer. Cela donne naissance à des discours multiples et ouverts, produits par des sujets parlants issus de diverses nationalités, identités, cultures et religions. De ces facteurs résulte une activité discursive intense qui donne lieu à des points de vue différents. Sur les sites électroniques comme <http://www.lemonde.fr>, cette production langagière d'ampleur est alimentée par d'innombrables commentaires.

Le Monde est l'un des principaux quotidiens français. En effet, depuis sa création (1944) il constitue une référence dans la presse francophone. Ce journal paraît à plus de 300 000 exemplaires est aussi consulté par près de deux millions de lecteurs, en moyenne, chaque jour en France grâce à Internet. Il est également disponible dans plus de 120 pays. Contrairement à la version papier, les articles diffusés sur le site sont sujet à des commentaires. Ces derniers varient selon le forum de discussion et l'identité de l'énonciateur. Ces énoncés se déclinent sous des formes courtes ou longues (phrastiques, supraphrastiques, textuelles). L'information est circonstanciée puisqu'on indique la date et l'heure de l'émission.

Introduction générale

Largement répandu, ce quotidien affiche une présence remarquable dans tous les ongles de l'information médiatique actuelle, il occupe une place importante dans la circulation de l'information sur le réseau internet en plus de sa disponibilité en tant que journal.

Les commentaires sur lesquels nous travaillerons viennent en réaction à un article sur l'islamophobie¹. Ce terme est très répandu ces derniers temps dans les différents Canaux médiatique notamment sur internet. La montée de la violence ayant comme source la religion, surtout avec l'avènement du « printemps arabe » a fait que l'on assiste à un phénomène international dont raffolent les medias. L'engouement qu'il a suscité, nous a poussés à tenter une analyse discursive des réactions des internautes, dans le cadre de notre mémoire.

Le linguiste américain Z.S. HARRIS est le premier à avoir introduit la notion d'analyse de discours en 1952 en publiant un article intitulé « Discours Analysis ». Par la suite, plusieurs autres définitions ont été attribuées à ce nouveau concept. Dans le dictionnaire encyclopédique *Larousse* en ligne la notion d'analyse de discours est là : « *discipline [...] qui étudie la structure d'un énoncé supérieur à la phrase (discours) en le rapportant à ses conditions de production* »². En d'autres termes, pour effectuer l'analyse d'un discours donné il est nécessaire de connaître les conditions de sa production, à savoir le contexte (l'espace et le temps), l'émetteur et le récepteur.

Notre recherche s'inscrit dans « l'analyse discursive des commentaires des abonnés du journal électronique *le monde .fr* sur l'article « islamophobie au-delà d'un simple racisme », on adoptera trois analyses distinctes qui nous permettront de résoudre les questionnements de notre problématique.

¹Propos recueillis par Stéphanie Le Bars, «L'islamophobie va au-delà d'un simple racisme »[en ligne]. Disponible sur URL : [http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/09/27/l-islamophobie-va-au-dela-d-un-simple-racisme_3485814_3224.html#J8DVh4ucChDwTcHs.99], consulté à partir du 27 au 30 septembre 2013.

²Dictionnaire Larousse encyclopédie, [enligne]. Disponible sur URL : [http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/analyse_de_du_discours/43835] , consulté le 29 novembre 2015, à 18 :21.

2. Objectifs et motivations

Notre volonté de travailler sur un corpus traitant de l'islamophobie est due au fait que ces derniers temps, la question de l'islam et des communautés musulmanes établies en Occident occupent les Unes de la presse et les principaux titres des journaux télévisés. D'ailleurs, cela donne lieu à des polémiques entre défenseurs et détracteurs de cette religion et de ce qu'elle véhicule.

Le choix de l'analyse de discours s'est imposé d'emblée à nous vu que nous devons intégrer plusieurs approches afin de rendre compte des caractéristiques de notre corpus. Si bien que nous envisageons de prendre en considération les modes d'énonciation, le vocabulaire dans son aspect mélioratif et péjoratif.

Notre choix du quotidien *Le monde* est justifié par sa place importante et sa réputation mondiale, il est souvent considéré comme le modèle privilégié dans le traitement et la diffusion de l'information.

3. Problématique

Notre travail porte sur un corpus constitué de cinq (5) commentaires publiés sur le site <http://www.lemonde.fr> signés par des auteurs, appartenant à toutes catégories sociales, de différents âges. En consultant ce site, nous avons pu remarquer que les abonnés de ce site postent divers contenus (photos, messages). Ces messages se présentent quelquefois sous forme de commentaires. En d'autres termes, il s'agit essentiellement d'avis personnels par rapport à des publications. En ce qui nous concerne, il est question d'un article sur l'islamophobie. Notre but est d'explorer les différentes occurrences et significations du mot islamophobie dans l'usage et les écarts entretenus avec le sens de ce terme dans le dictionnaire.

Selon le dictionnaire *Larousse*, le terme islamophobie se définit comme l'« *Hostilité envers l'islam, les musulmans* »³. Dans ce cas, ce signifiant possède un seul signifié. Cependant, dans les usages observés dans notre corpus, ce substantif véhicule une panoplie de significations. Ce qui nous amène à poser les questions suivantes :

- Pourquoi les abonnés attribuent-ils différents signifiés au même signifiant?
- Quels sont les facteurs en cause de ces différentes réactions ?
- Comment le discours des abonnés se caractérise-il sur les plans énonciatif, lexicologique et argumentatif ?
- Les internautes sont-ils subjectifs ? Quelles sont les marques de subjectivités présentes dans les commentaires ?
- Quels schémas argumentatifs les abonnés suivent-ils ?

4. Hypothèses

Dans le but de vouloir apporter une meilleure approche à notre problématique, nous émettons les hypothèses suivantes :

- ✓ Apparemment, ces différentes réactions sont dues aux facteurs socioculturels et moraux.
- ✓ Le discours des internautes se caractérise peut-être, par la présence de marques de subjectivité et de champs lexicaux précis.
- ✓ Les marques de subjectivité présentes dans les commentaires sont éventuellement, des pronoms personnels, des modalités.
- ✓ Les abonnés suivent possiblement, des schémas argumentatifs différents.

³ Dictionnaire Larousse.fr, [en ligne]. Disponible sur URL : [<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>], consulté le : 24 janvier 2016, à 19 :52.

5. Méthodologie

Notre travail de recherche porté sur l'analyse du discours, repose sur la méthode inductive, elle part des données récoltés et tente d'identifier et de comprendre les pratiques langagières des abonnés *du monde.fr*. La démarche est descriptive et interprétative, dans la mesure où elle permet de relever dans un premier temps certains passages (les commentaires) dans lesquels les internautes parlent de *l'islamophobie*, puis dans un second temps, essayer d'analyser et de chercher des réponses dans ces mêmes données pour pouvoir découvrir les raisons qui poussent les abonnés à avoir différentes réactions. Ainsi prendre en compte les caractéristiques des passages en question.

D'abord, nous avons choisi le journal *le monde.fr*, car il constitue une source d'information très sélectionnée, privilégiée et surtout très consultée par le lectorat, ainsi la collecte des données est assez facile à réaliser, autant que ce journal est accessible rien qu'en se connectant à l'internet. Ensuite, nous avons sélectionné cinq commentaires, sans avoir à demander l'accord préalable des responsables du site www.lemonde.fr.

6. Corpus

Notre étude s'inscrit dans un domaine exploité par de nombreux linguistes depuis son apparition vers la fin des années soixante, c'est celui de l'analyse de discours.

Nous avons choisi un corpus écrit, qui a été obtenu à partir de commentaires des abonnés d'un journal électronique intitulé *le monde.fr*, il est public, c'est-à-dire disponible pour tous les internautes. Le rôle de ces derniers, est important, il consiste à commenter les différentes publications postées par les administrateurs.

Nous avons opté pour un corpus écrit, parce qu'il est la forme qui reflète le mieux les pratiques langagières des internautes, sachant que la majorité de ces derniers s'expriment sur la toile par écrit, donc le corpus oral ne constitue qu'une part très limitée.

Introduction générale

Notre intérêt s'est porté sur [le journal le monde.fr](http://lejournallemonde.fr), d'abord pour son accessibilité. Mais encore, car ce quotidien francophone est connu pour la diversité de ses diffusions ainsi qu'à l'exclusivité et la crédibilité de ses informations.

Le corpus sur lequel nous allons travailler est composé de cinq commentaires des internautes, d'une période allant du 27 au 30 septembre 2013.

Nous nous sommes contentés de cinq commentaires, d'une part, car ces derniers sont journalièrement mis sur le journal de la page, ce qui nous a conduit à remarquer qu'il était presque impossible de les étudier et de les analyser tous, alors nous nous sommes arrangés de relever que les plus importants et ceux où les internautes abordent le phénomène « *islamophobie* ».

D'autre part on note le temps, nous n'avons pas pu prendre plus à cause de la courtétude de la période consacré à notre recherche. C'est pourquoi notre choix s'est porté sur ce corpus en particulier et sur ce nombre limité.

7. Structuration du travail

Afin que notre travail de recherche soit bien structuré, nous avons décidé de le répartir en trois chapitres :

La premier chapitre est théorique, qui est lui-même partagé en deux volets: le premier est réservé au phénomène d'« islamophobie ». En premier lieu nous essayerons de définir ce fléau, puis nous présenterons son historique et enfin une vue d'ensemble sur les raisons et les conséquences de cette dernière. Dans le deuxième volet, nous aborderons les différentes notions en relation avec notre corpus (médiatisation, media, le monde, le mode de circulation de l'information).

Le deuxième chapitre est aussi théorique, il se divise en deux volets. Notre travail dans le premier volet, consiste à définir la notion de discours ainsi que ses différentes notions. Le deuxième volet est consacré à l'analyse de discours, ainsi qu'à la définition de quelques concepts linguistiques tels que énoncé, énonciation, modalités.

Introduction générale

Le dernier chapitre est analytique, il sera consacré à l'expérimentation, la constitution du corpus et l'analyse des données, dans le but de répondre aux questionnements posés au départ.

Ces trois chapitres sont précédés d'une introduction, à travers laquelle nous allons présenter notre sujet de recherche, le cadre théorique dans lequel il s'inscrit, les raisons de son choix, la problématique, les hypothèses et présentation du corpus ainsi que la méthode qui sera suivie lors de l'analyse.

Enfin, nous terminerons notre travail par une conclusion, qui est un vif rappel des différents résultats auxquels nous avons abouti.

Chapitre I : Autour de « l'islamophobie »

Introduction

Ce premier chapitre est relié directement à notre corpus. Pour commencer nous allons diviser notre travail en deux volets, dans le premier, nous allons aborder la notion d'*islamophobie*, où nous présenterons l'étymologie du terme, ensuite nous poursuivrons avec quelques définitions du phénomène, et nous terminerons par la présentation d'un aperçu historique.

Dans le deuxième volet nous exposerons et définirons certaines notions et titres en relation avec le support d'où nous avons extrait notre échantillon de travail, à savoir le *monde.fr*, le processus de médiatisation, internet, internaute.

1. Islamophobie, événement social et événement médiatique

1.1. Aspects définitionnels

1.1.1. Dictionnaires

Avant de définir le mot « islamophobie » il faut d'abord connaître son étymologie. Ce terme se compose de deux mots différents « islam », qui est une religion monothéiste et « phobie » qui signifie la peur. Selon le dictionnaire *La Toupie*, l'islamophobie se : « construit à partir de islam, religion des musulmans, et phobie, venant du grec ancien phobos, peur, effroi. »⁴

À travers nos recherches et nos lectures, nous avons constaté que le terme « islamophobie » n'a pas de définition unifiée. Pour mieux cerner cette notion nous avons essayé d'extraire quelques définitions:

⁴ Dictionnaire La Toupie, [en ligne]. Disponible sur URL: [\[http://www.toupie.org/Dictionnaire/Islamophobie.htm\]](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Islamophobie.htm), consulté le 02/03/2016 à 10 : 45.

Chapitre I : Autour de « l'islamophobie »

D'après le dictionnaire *Hachette* l'islamophobie signifie « *hostilité systématique envers l'islam et les musulmans.* »⁵

Pour *Larousse* l'islamophobie est l'«*hostilité envers l'islam, les musulmans*».⁶

Le Petit Robert à qualifier l'islamophobie comme étant une : «*Forme particulière de racisme dirigé contre l'islam et les musulmans qui se manifeste en France par des actes de malveillance et une discrimination ethnique contre les immigrés maghrébins.* »⁷

1.1.2. Associations internationales

Selon le Conseil de l'Europe, l'islamophobie est: « *la peur, ou une vision altérée par des préjugés, de l'islam, des musulmans et des questions en rapport... Qu'elle se traduise par des actes quotidiens de racisme et de discrimination ou des manifestations plus violentes, l'islamophobie est une violation des Droits de l'Homme et une menace pour la cohésion sociale.* »⁸

La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, à l'occasion de son édition 2013 a attribué la définition suivante à l'islamophobie : « *l'apparition d'une quasi phobie, c'est-à-dire d'une peur intense à l'égard de l'islam et des musulmans en France, générant un climat d'angoisse et d'hostilité à leur égard.* »⁹.

⁵ Dictionnaire hachette, *Le tous en un de la langue française et des connaissances*, éd. Hachette, 2011, P. 841.

⁶ Dictionnaire *LE PETIT LAROUSSE illustré*, France, 2014, P.630.

⁷ Robert Paul, *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*, éd. Normandie Roto impression s.a.s. à Lonrai (61), France, 2007, P.1374.

⁸ Ramberg Ingrid, Rapport du séminaire : « l'islamophobie et ses conséquences pour les jeunes », [en ligne], éd. Le conseil d'Europe, 2004. Disponible sur URL:[https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Publications/Islamophobia_consequences_young_people_fr.pdf] , consulté le 22/03/2016 à 20:07.

⁹ CNCDDH, [en ligne]. Disponible sur URL:[<http://www.cncddh.fr/>], consulté le 02/03/2016 à 11 :10.

2. Islamophobie, une vue d'ensemble sur ce phénomène

Après avoir vu plusieurs définitions, nous récapitulons tous ce que on a vu, et nous tenterons d'attribuer une définition personnelle au phénomène « islamophobie » et expliquer quelques raisons et conséquences de son apparition.

Ce dernier peut se définir comme la peur, la crainte, l'angoisse à l'égard de l'islam et des musulmans, cette peur est généralement alimentée par des représentations négatives et hostiles ; ces clichés se sont implantés peu à peu à travers le temps jusqu'à ce qu'ils deviennent une référence vis à vis de l'islam.

Ce fléau est aujourd'hui "à la mode" dans les pays occidentaux et cela en grande partie à cause des medias, c'est là que ce terme est considérablement utilisé, à chaque fois qu'un " attentat " ou " un événement douloureux " touche ces pays (le 11 septembre 2001 à new York, le 11 mars 2004 Madrid, le 7 et 21 juillet 2005 Londres), la violation est directement projetée sur les musulmans, c'est devenu une sorte de défouloir que ça soit sur les personnes de confession musulmanes ; sous forme d'agression physique et morale, ou bien sur tous ce qui est en rapports avec l'islam (les mosquées, le voile, les écoles coraniques, le coran).

Cette montée excessive de l'islamophobie est causé principalement par l'ignorance des bases de l'islam, car en générale les islamophobes ont une vision altéré par rapport à cela, pour eux l'islam est perçu comme une religion injuste surtout à l'égard des femmes, ils estiment qu'il les dévalorise et en les obligeant à faire beaucoup de choses contre leurs grés (obligation de porter le voile), en les privant de leurs libertés et de leurs droits (travail, dépendance à l'homme). Cette confession est aussi vue comme étant inférieure, non-évoluer et manipulatrice et qu'il n'accepte pas les libertés sociales et individuelles, ce qui constitue un

danger et une menace à leur société et leurs valeurs européennes, qui sont extrêmement différentes de celles imposés selon eux par l'islam.

3. De l'ambivalence du terme « islamophobie »

Durant nos recherches sur les origines de l'islamophobie, nous avons constaté que cette dernière a des provenances ambiguës et complexes; Certains affirment que c'est une invention iranienne, tandis que d'autres insistent sur ses origines françaises. Mais une chose est sûre, ce phénomène ne date pas d'hier.

Selon le professeur KOUSHKI Sâdegh ¹⁰: « *l'islamophobie entre dans le cadre de la vision que l'Occident a des sociétés musulmanes* »¹¹. D'après ce dernier, l'origine du fléau « islamophobie » remonte à bien longtemps, à l'époque des croisades entre l'occident et l'orient (pays musulmans), celles-ci ont beaucoup influencé la littérature occidentale du moyen âge, qui a qualifié les musulmans comme étant un peuple violents et agressifs; ce fut le premier cliché que les occidentaux ont eu de les musulmans ,de ce fait le phénomène « islamophobie » commence à voir le jour. D'après le même professeur, la conquête de l'Andalousie par les musulmans est un autre événement majeur, qui a permis à ce phénomène de prendre de l'ampleur en Europe, surtout du côté chrétien; pendant cinq siècles de dominance par les musulmans, les européens chrétiens ont toujours essayé durant cette période de regagner cette province. Ces événements n'ont fait qu'augmenter la rancune des européens envers l'islam.

Le dernier point cité par ce professeur iranien, qui est considéré selon lui comme le berceau de l'islamophobie contemporaine, est celui des études des

¹⁰Professeur à la faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Téhéran.

¹¹ Zia Djamila, « L'islamophobie occide ses racines, et les moyens de la neutraliser », [en ligne], La revue de TAHERAN mai 2011, N° 66, Disponible sur URL : [<http://www.teheran.ir/spip.php?article1381>], consulté le 22/02/2016 à 10 :16.

Chapitre I : Autour de « l'islamophobie »

Orientalistes¹², ces dernières se caractérisent par l'adoption d'une approche d'étude semblable à celle des scientifiques qui étudient la faune et la flore. Ils ont fourni aux européens une image péjorative à l'égard des populations orientales ; celle d'un peuple inférieur, et qui n'a pas la même valeur que le peuple occidental, comme si les européens sont supérieurs par rapport aux autres peuples vivant ailleurs qu'en Europe.

D'autre part, selon FOUREST Caroline¹³, l'utilisation du mot « islamophobie » date de l'année 1979, par les mollahs¹⁴ iraniens, pour désigner les femmes qui ne portent pas le voile comme des mauvaises musulmanes, mais pour cette intellectuelle française la vraie raison du néologisme « islamophobie » c'est mettre l'islam en dessus de toutes critiques négatives et le rendre intouchable sous peine d'être qualifié d'islamophobe . C'est une sorte de bouclier utilisé par les intégristes, pour protéger l'islam de toutes accusations et contrer toutes personnes ou courants qui s'opposent à leur religion.

Cette vision a été critiquée par d'autres chercheurs (HAJJAT Abdellali¹⁵ et MOUHAMMED Marwan¹⁶), ils estiment qu'elle n'est pas fondée. Ces derniers s'appuient sur le fait que le mot *islamophobie* n'a pas d'équivalent adéquat en langue arabe ni en langue persane, et cela malgré l'existence de quelques termes composer en langue arabe “*عداء الاسلام*” (‘adâ’ al-islâm, “hostilité à l'islam”), qui ont presque le même sens que le mot français islamophobie. Ce qui est déterminant selon eux, que ce n'est point une invention iranienne mais plutôt française.

¹² Celui ou celle qui se livre à l'étude des choses de l'orient.

¹³ FOUREST Caroline, Écrivaine, journaliste et chroniqueuse aux Matins de France Culture.

¹⁴ « Dans l'islam, titre donné aux personnalités religieuses, aux docteurs de la loi, particulièrement dans les mondes turco-iranien et indien »

¹⁵ HAJJAT Abdellali, Maître de conférences en science politique à l'Université Paris-Ouest Nanterre.

¹⁶ MOUHAMMED Marwan, Sociologue au CNRS (Centre Maurice Halbwachs).

4. Le Monde un quotidien dont le nom porte la marque et le privilège

Le Monde est un journal français créé en décembre 1944 par *Hubert Beuve-Méry*, détenu depuis 2010 par les hommes d'affaires Xavier Niel, Pierre Bergé et Matthieu Pigasse, il est la propriété du groupe Le Monde. Ce quotidien est disponible dans plus de 120 pays, il est diffusé à plus de 300.000 exemplaires et compte près de 2 millions de lecteurs chaque jour en France, ce qui illustre le fait qu'il est considéré comme le quotidien de référence dans la presse francophone et comme le quotidien le plus diffusé à l'étranger, et cela malgré que sa diffusion est moins importante que celle du journal *l'équipe* ou *20 minute*. Sa ligne éditoriale et son lectorat sont majoritairement orientés à gauche, malgré que le journal conteste ces avances et exige un traitement non partisan.

Le quotidien le Monde dispose de plusieurs rubriques, qui occupent une à deux pages dans le journal, sauf dans certain cas d'exception où certaines rubriques occupent jusqu'à une dizaine de pages. Dans ce qui suit nous vous présenterons le découpage et les différentes rubriques de ce dernier :

1. *La Une* : c'est la première page du journal, dans cette partie on trouve les grands titres qui seront traités par la suite, ils sont accompagnés par une photo ou plus.

2. *Page deux* : cette page est réservée au dessin de quotidien, qui est réalisé par Xavier Gorce.

3. *Page trois* : cette page est consacrée à une enquête sur un thème précis qu'il soit d'actualité ou méconnu, dans cette page un grand espace est réservé à une illustration qui accompagne le thème choisi.

4. *Planète* : comme son nom l'indique, c'est 1 ou 2 pages consacrées à la planète.

Chapitre I : Autour de « l'islamophobie »

5. *International, International & Europe* : 4 à 5 pages consacrées à la nouveauté internationale et européenne.

6. *France* : 3 à 4 pages réservées à l'actualité française (politique)

7. *Économie* : 2 à 3 pages traitant tous ce qui est en relation avec l'économie, les finances et l'industrie.

8. *Décryptages* : 3 à 4 pages consacrées aux débats.

9. *Culture* : 2 à 3 pages réservées à l'actualité culturelle française et internationale.

10. *& Vous* : une page mise au service de la vie quotidienne.

11. *Carnet* : nécrol

12. Ogie, hommages, mariages, naissances.

13. La dernière page : est consacrée au courrier des lecteurs ainsi qu'à un billet d'humeur d'une personnalité.

Le Monde est disponible en ligne sous la forme ; <http://www.lemonde.fr> depuis le 19 décembre 1995, dans sa version électronique, le Monde autorise ses lecteurs à réagir et donner leurs opinions par rapport aux articles, informations et toute l'actualité présentée. La majorité des articles du journal sont accessible gratuitement tous les jours, en début d'après-midi. L'accès aux archives est aussi gratuite mais limitée au nombre de 25 archives par mois.

5. Le processus de médiatisation

Nous ne pouvons définir et présenter la notion de médiatisation sans faire référence aux mots media et médiation, qui constituent la base de ce néologisme.

5.1. Média

Abréviation de mass media qui signifie dans le langage courant, moyen qui assure la transmission des informations, à titre d'exemple la télévision, la radio, la presse. Selon le dictionnaire encyclopédique Larousse en ligne « *le Procédé permettant la distribution, la diffusion ou la communication d'œuvres, de documents, ou de messages sonores ou audiovisuels (presse, cinéma, affiche, radiodiffusion, télédiffusion, vidéographie, télédistribution, télématique, télécommunication)* »¹⁷.

5.2. Médiation

La médiation désigne qu'une troisième partie qu'on appelle médiateur intervient entre deux autres parties, afin de faciliter, éclaircir ou rétablir les relations entre eux, telle qu'elle est définie dans le dictionnaire encyclopédique Larousse en ligne « *Entremise, intervention destinée à amener un accord : Offrir sa médiation pour résoudre un conflit* »¹⁸

5.3. Médiatisation

Le terme médiatisation dans son sens le plus propre désigne l'action de médiatiser quelque chose, c'est-à-dire le faire passer par les medias (presse, télévision), nous pouvons la considérer comme une sorte de médiation mais le médiateur est obligatoirement un media. Dans ce sens Gettliffe-Grant avance l'explication suivante « *il semble qu'il faille préférer 'médiation' pour médiation*

¹⁷Dictionnaire encyclopédique Larousse, [en ligne]. Disponible sur URL : [\[http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/m%C3%A9dia/68900\]](http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/m%C3%A9dia/68900), consulté le 12/04/2016, à 21h46.

¹⁸Op. Cit. Consulté le 13/04/2016 à 9h30.

humaine et 'médiatisation' pour médiation technique sous-tendant aussi les aspects multimédias»¹⁹

La médiatisation est en progression incessant notamment depuis le début du XXIème siècle, où le développement de l'informatisation s'envole. Cette évolution est perceptible rien qu'en regardant le nombre de sujets de reportages traités et des articles publiés. L'accroissement de cette dernière est dû à plusieurs facteurs divers par exemple les différents événements qui se produisent dans le monde (crise financière, printemps arabe), le progrès technologique et sans oublier la volonté des intervenants.

5.4 .La Médiatisation entres avantages et inconvénients

Comme toutes nouveautés, la médiatisation a des avantages et des inconvénients. Commencant en premier lieu, par son côté positif, tout d'abord ce qui caractérise la médiatisation c'est l'instantanéité des informations, ces dernières sont diffusées dans le moment même où elles s'ont produites, de sorte qu'elles arrivent au public encore exclusives et fraîches. Un autre point positif c'est qu'elle propose un champ d'information beaucoup plus large et diversifier qui touche tous les domaines (sport, politique, culture), qui intéressera toutes catégories de public (femme, homme, jeune, vieux), de plus, l'accès aux informations s'effectue d'une manière rapide et très facile, des fois il suffit d'un simple clic sur un bouton pour voir toute l'actualité dans le monde entier (télévision). Mais encore, la médiatisation joue un rôle très important dans l'expansion des relations dans le monde, de même qu'elle a contribué d'une manière capitale à la mondialisation, en effet, elle est une sorte de remédiation à l'isolement des cultures, en offrant au monde entier l'opportunité de les connaître.

¹⁹« Media et Médiatisation», [en ligne]. Disponible sur URL : <http://tecfaetu.unige.ch/etu-maltt/R2D2/cereghd0/comel-1/P3/Mediation%20et%20mediatisation.pdf>. Consulté le 15/04/2016 à 19h.

Néanmoins la médiatisation, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, peut aussi avoir des cotés négatifs ; qui sont en premier lieu le manque de recul par rapport aux informations diffusées, celles-ci ne durent que pour une courte durée dans la mesure où, dès qu'une autre information est émise, la précédente perd son importance. Un autre point négatif qui est le fait que la forme prend le dessus sur le contenu, alors qu'en réalité c'est le contraire, c'est le contenu qui doit être intéressant, pas sa forme de diffusion, par conséquent l'information perd son importance, si elle n'est pas bien présentée. La médiatisation infecte également les relations humaines et les rend plus virtuelles que réelles, en effet, en temps réel, à l'échange d'informations s'ajoute un échange de sentiments et de réactions humanitaires plus intenses par rapport à l'échange virtuel qui est plus robotique et électronique que humain. Elle peut désigner dans certain cas le pouvoir et la manipulation, elle permet à un groupe spécifique de personne de propager des idéologies et des idées propre à eux qui serviront leurs propres intérêts personnels, une méthode adoptée surtout par certains états afin de dominer leurs peuples.

6. Les internautes et le mode de circulation de l'information sur internet

6.1. Internet

C'est un média de communication qui assure l'interactivité et l'échange en temps réel entre un émetteur et un récepteur à l'intermédiaire d'ordinateurs et un ensemble de réseaux ; « *Internet est un réseau de communication international qui permet tant aux entreprises qu'aux particuliers de communiquer entre eux grâce à un ensemble de réseaux et d'ordinateurs. L'architecture du réseau est dite « Client-serveur » c'est-à-dire que les ordinateurs envoient leurs données (les serveurs) vers d'autres ordinateurs équipés de logiciel client ou navigateur*

(browser). Les voies utilisées peuvent être diverse : lignes téléphoniques, liaisons satellites, câbles, fibres optiques»²⁰

6.2. Les internautes

Le terme internaute se constitue à partir du nom *Internet* et du suffixe *-naute*. On désigne par ce mot un usagé du réseau Internet, entre autres, c'est toutes les personnes utilisant un navigateur Web dans le but d'accéder aux sites web afin d'obtenir des informations ou des distractions.

6.3. Le mode de circulation de l'information

De nos jours les informations circulent à une vitesse de l'éclair, et cela grâce à l'internet, cette technologie qui a révolutionné le monde. En effet pour les internautes l'information en ligne devient une expérience sociale, surtout avec le progrès scientifique dans le domaine des technologies de communication et l'apparition des nouveaux Smartphones, ces derniers, non seulement ils facilitent l'accès à l'information en ligne à tous moment mais aussi, ils offrent aux internautes la possibilité de partager, de retransmettre et de publier tous sorte de publications que celles-ci soient des sujets d'actualités, des expériences personnelles ou d'autres informations diverses. Dans ce sens certains sites s'appuient sur les lecteurs pour répandre au maximum l'information via les réseaux communautaires, c'est une nouvelle devise qui voie le jour.

Les internautes sont considérés comme moteur de diffusion de l'information sur le web, ces derniers, en s'abonnant aux différents sites, réseaux sociaux, blogs et forums font passer l'information par le biais de publications, de commentaires, de partages ou dans les discussions instantanés. La caractéristique

²⁰SAeee DBlog, « Économie & Gestion , L'Internet? » *Définition, Historique et Applications*, [en ligne]. Disponible sur URL : [<http://www.blog.saeed.com/2010/05/internet-definition-historique-applications-de-l-internet/>], consulté le 12/04/2016, à 21h.

de discrétion qui distingue l'internet des autres medias joue un rôle très important dans la diffusion de l'information, car sur la toile il n'est pas obligatoire de s'identifier pour communiquer, mais il suffit juste de posséder une adresse électronique et de s'exprimer librement sans se préoccuper des conséquences de des paroles avancées, c'est pourquoi certains aiment qualifier internet de « lieu de démocratie » où tous les discours sont admis ainsi que toutes idées, tous points de vue et toutes personnes.

Tous ces facteurs ; la facilité d'accessibilité, la liberté d'expression et le progrès technologique, ont contribué d'une façon directe ou indirecte à la facilité de la circulation de l'information sur internet.

7. Les commentaires d'une expression individuelle à un feed-back ou rétroaction

Ce qui caractérise l'internet par rapport à d'autres medias, c'est qu'elle permet aux internautes de s'exprimer et de donner leurs opinions vis-à-vis de ce qui est publié, en effet ces derniers temps, beaucoup de sites offrent à leurs consultants cette éventualité, qui est très importante, du fait qu'elle permet aux locuteurs de s'exprimer et de défendre leurs idées, alors qu'au par avant, ils se contentaient de lire seulement. Cette participation se fait en général par l'intermédiaire des commentaires, que ça soit dans les réseaux sociaux ou comme critique en marge des articles, ces derniers sont une sorte d'éclaircissements, observation ou de remarque à l'égard du sujet publier, ils peuvent varier d'un mot à un texte complet, d'une simple expression individuelle à une réaction ou une contestation. Pour mieux cerner la notion de commentaire, nous avons extrait la définition suivante « *Exposé par lequel on explique, on interprète, on juge un texte; notes et éclaircissements destinés à faciliter l'intelligence d'un texte/*

Chapitre I : Autour de « l'islamophobie »

Exposé, analyse, interprétation d'une nouvelle, d'une information, d'un match, d'une cérémonie... »²¹

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les principaux sites de références en ligne dont on nomme le journal électronique *le monde.fr*, fournissent aux lecteurs-internautes la possibilité de commenter les articles publiés sur leurs espaces en ligne, dans ce sens ces derniers découvrent un nouveau moyen d'expression en toute liberté et spontanéité et bien évidemment c'est des productions individuelles qui exposent des points de vue personnelles, des perceptions et des raisonnements spécifiques à eux sur les thèmes exposés dans les articles. En revanche, certains commentaires dépassent le stade d'une simple opinion, ce sont des réactions et des répliques par rapport à des thèmes délicats, qui relèvent en général des conflits dans les sociétés, les appartenances religieuses ou de ce qui traite des origines ethniques. Ces réactions sont des fois positives, dans ce cas les internautes réagissent pour appuyer l'idée de l'article et la soutenir, pour montrer leurs accords par rapport à ce qui est dit et d'une certaine façon marquer leurs appartenances à un clan particulier dans un débat. Cependant d'autres réactions sont négatives, elles se présentent sous forme de critiques négatives et de remarques, dans ces circonstances les internautes commentent pour contester une vision ou idéologie soutenue dans l'article, qui est selon eux fautive, c'est une tentative pour essayer de révéler à l'intermédiaire des commentaires la vérité non dévoilée par les médias pour des raisons diverses.

Les commentaires comme forme de rétroaction sont généralement les plus fréquents, ce qui s'avère logique si nous tenons compte de tous les événements qui se passent ces derniers temps dans le monde, les attentats, les guerres, les violations des droits de l'Homme et les racismes sous toutes leurs formes, ces

²¹Dictionnaire Larousse.fr, [en ligne]. Disponible sur URL : [\[http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/commentaire/17480\]](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/commentaire/17480), consulté le 20/04/2016 à 12h.

deniers poussent les internautes à répliquer à chaque fois que quelqu'un expose son avis à propos de ces sujets, à un certain moment, ces réactions peuvent être considéré que c'est un affrontement avec des commentaires entre des partisans et des opposants d'une cause donné. Une chose est sûr c'est que les commentaires ne sont pas qu'un moyen pour s'exprimer individuellement mais plus encore une sorte de feed-back par rapport aux informations diffusées par les medias, une façon de s'imposer, de soutenir ou de conter une cause.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons abordé toutes les notions qui se rapportent à notre corpus. Nous avons commencé par présenter le phénomène d'islamophobie, qui est le thème abordé dans l'article, puis nous avons exposé les caractéristiques qui détermine la structure constituant notre échantillon de recherche.

Chapitre II : Discours et analyse de discours

Introduction

Ce deuxième chapitre se divise en deux volets, dans lesquels nous allons tenter de définir certaines notions et concepts qui sont en rapport étroit avec notre objet d'étude, Dans le premier volet notre intérêt sera porté sur la notion de discours, sa définition, les différentes dichotomies autour de ce terme ainsi que ses traits et ses lois.

Dans le deuxième volet nous allons présenter en premier lieu l'historique de l'analyse du discours ainsi que sa définition, puis nous continuerons avec les définitions des différentes notions en relation avec ce champ et enfin nous présenterons les trois analyses que nous adopterons par la suite dans notre recherche.

1. Discours

Depuis l'apparition de la notion de "Discours", beaucoup d'études ont été mené, en commençant par "La Rhétorique d'Aristote" à l'antiquité, ensuite au vingtième siècle avec les travaux de Saussure (1916), Benveniste (1966), Jaubert (1990), Maingueneau (1976), Orecchioni (1980, 2005).

Ce concept n'a pas encore une définition unifiée, ce qui fait que le terme "Discours", recouvre plusieurs significations qui se différent d'une approche à une autre et d'un chercheur à un autre, certains en font le contraste de phrase ou texte et d'autres opposent cette notion polysémique aux concepts de langue ou d'énoncé. Dans cette partie nous tentons d'exposer les différentes acceptions de la notion "Discours" en se focalisant sur les dichotomies autour de ce terme:

1.1. Discours/phrased

Le linguiste distributionaliste américain S. Z. Harris, définit le discours comme « *un tout spécifique consistant en une séquence de forme linguistique disposé en phrases successives* »²² donc le discours selon lui est un enchainement de mots, qui composent à leur tour une succession de phrases qui formeront une séquence, cette définition peut renvoyer à la notion de « texte ».

1.2. Discours /texte

D'après Jean-Michel ADAM²³ (1990, p. 23), le discours est un « *énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temps)* » par contre le texte c'est un ensemble cohérent d'énoncés qui constituent un propos écrit ou oral. Selon le même linguiste le texte est « *l'objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'objet concret (discours)* » c'est-à-dire que la distinction entre ces deux dichotomies se situe dans les conditions de productions du discours, car ce dernier est égal à un texte plus une situation (l'émetteur et le récepteur, le lieu et le temps), par contre le texte est dépourvu d'un contexte. Comme le montre J.M Adam dans le schéma suivant :

Discours =texte +conditions de productions.

1.3. Discours/énoncé

Pour Louis GUESPIN, le discours s'oppose à l'énoncé, il considère que: « *l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs Sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue*

²²SARFATI Gorge- Elia, *éléments d'analyse du discours*, éd. Armand colin, 2012, Paris, P.12.

²³ Professeur de linguistique française à l'université Lausanne.

*du mécanisme discursif qui le conditionne*²⁴, donc, l'énoncé peut être vu comme un discours lorsque on tient compte de sa situation de production. La différence entre ces deux concepts réside dans le mécanisme discursif qui conditionne le discours (son contexte). Cette distinction peut renvoyer à la dichotomie discours /texte.

1.4. Discours/langue

La langue définie comme un système de signes vocaux spécifique à une communauté linguistique s'oppose au discours, qui est considéré comme un usage restreint de ce système. Dans ce sens, en une seule langue il peut y exister plusieurs types de discours comme le discours politique, journalistique et administratif.

Le linguiste Émile Benveniste, souligne que le discours est proche de l'énonciation, il le définit comme ; la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle, et dans la condition d'intersubjectivité qui seule rend possible la communication linguistique. A son sens *«le discours(...) désigne tout énoncé envisagé dans sa dimension interactive »*²⁵.

2. L'apport de la pragmatique

La notion du discours est très exploitée dans les sciences du langage vers les années 80, cela est dû à l'influence de divers courants pragmatiques, en synthétisant les différentes définitions du discours, on peut donc exposer les traits qui le caractérisent :

²⁴ GORGE Farid, « Quelques définitions de discours », *Dialangue* [en ligne], 1992, Volume 3, Disponible sur URL : [http://linglang.uqac.ca/dialangue/volume03/3_42_farid.pdf], consulté le 20/03/2016, à 14 :57.

²⁵ Alpha Ousmane Barry, « Les Textes de Méthodologie », Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, [en ligne]. Disponible sur URL : http://www.infoamerica.org/teoria_articulos/discurso01.pdf], consulté le 24/03/2016 à 11 :49.

2.1. Le discours est une organisation au-delà de la phrase

Le discours est défini comme étant une organisation transphrastique, dans ce cas on ne fait pas référence à la quantité mais à la qualité de la chaîne parlée. Cela ne veut pas dire que le discours est toujours supérieur à la phrase, mais la différence se situe au niveau de la structure, celle du discours est distincte, elle est soumise à des règles d'organisation dans une communauté déterminée. Le discours peut contenir que deux mots exemple « stop police ».

2.2. Le discours est orienté

Chaque discours a une finalité, qui se développe dans le temps en fonction d'un but tracé par le locuteur. Pour arriver à ses fins ce dernier utilise des stratégies de langage, qui sont sous forme de détours, de retours en arrière et des jeux d'anticipations, ces stratégies changent selon l'énoncé et l'énonciateur.

2.3. Le discours est pris en charge par un sujet

Le discours ne peut pas être considéré comme tel, que lorsque il se rapporte à un sujet parlant « je » qui est à la fois une source de repérage personnelle, temporelle et spéciale. Le sujet parlant est responsable de son discours, il doit assumer les conséquences de ses dires.

2.4. Le discours est interactif

Le linguiste Dominique MAINGUENEAU définit l'interactivité comme étant : *«un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à*

laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours ». ²⁶

L'interactivité du discours consiste dans le fait qu'il faut deux ou plusieurs partenaires pour que celui-ci existe, cette interaction verbale se présente sous forme d'échange orale, qui s'effectue en fonction de l'attitude du destinataire.

2.5. Le discours est contextualisé

Un discours ne peut pas acquérir un sens en dehors d'un contexte. Un même énoncé produit dans deux temps et dans deux lieux différents ne s'inscrit pas dans le même discours, exemple on peut avoir une conversation d'amitié avec un interlocuteur donné dans un endroit donné, comme on peut avoir une autre conversation officielle avec le même interlocuteur, mais dans un autre endroit (professeur à l'intérieur de la classe et en dehors de la classe).

2.6. Le discours est une forme d'action

Le discours considéré comme une forme d'action, vise à apporter des modifications sur le destinataire (comportement, penser, idée...), car toute énonciation comporte un acte de discours (promettre, demander, affirmer).

2.7. Le discours est pris dans un interdiscours

Pour interpréter un discours, il faut le mettre à l'intérieur d'un autre discours de même genre, sur lequel il s'appuie de différentes façons ; à titre d'exemple le discours journalistique s'inscrit dans le discours médiatique.

²⁶ MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, éd. Dunod, 1998, P.39-40.

2.8. Le discours est régi par des normes

Tout acte d'énonciation est régi par des règles particulières, d'une autre manière le sujet parlant doit justifier ses dires d'une manière ou d'une autre. Ces normes sont les lois du discours, que nous allons présenter brièvement :

2.8.1. La loi de coopération

Ce principe ne peut pas être transgressé, l'énonciateur et le Co-énonciateur sont supposés collaborer pour contribuer à la réussite de l'interaction verbale, en acceptant la règle implicite de coopération, qui consiste à coopérer pour atteindre l'objectif visé au départ.

2.8.2. La loi de pertinence

L'information arborer doit être pertinente, elle faut qu'elle s'inscrit dans le même thème de la discussion, le destinataire doit être intéressé par cette nouvelle, de ce fait elle doit apporter des changements et des modifications sur la situation.

2.8.3. La loi de sincérité

Lors de l'accomplissement de l'acte du discours, le locuteur est responsable de ses paroles, car l'information avancée doit être vraie, juste et fondée à l'intention de l'interlocuteur.

2.8.4. La loi d'informativité

Elle concerne la qualité de l'information transmise, chaque locuteur doit apporter un nouveau contenu à la discussion, elle stipule que ce dernier ne doit pas parler pour ne rien dire, dans ce sens l'énonciateur doit informer, déclarer ou

annoncer des informations nouvelles, fraîches et surtout ignorées par le destinataire.

2.8.5. La loi d'exhaustivité

Ce principe concerne la quantité d'informations que l'on transmet, il insiste sur le fait que l'émetteur apporte des informations exhaustives vis-à-vis du récepteur, c'est-à-dire que celles-ci doivent être maximales, complètes et qu'elles soient comprises par tous.

2.8.6. La loi de modalité

Cette loi concerne la façon dont le locuteur doit s'exprimer. Ses dires doivent être clairs et brefs, en évitant toutes ambiguïtés et expressions obscures. La modalité change par rapport à la situation de communication.

En résumé, nous pouvons déduire que le terme discours désigne l'usage du langage dans une situation réelle, c'est la combinaison d'une situation de production et des règles d'usage d'une langue, tout acte de discours suppose qu'un émetteur s'adresse à un récepteur ou plus dans le but d'apporter des modifications dans la situation de départ et cela dans un moment et un lieu donné. Le discours peut varier d'un simple échange verbal entre amis, des paroles sans effet, jusqu'à un énoncé solennel et officiel. Généralement il est transmis directement d'une personne à une autre, mais dans certains cas le discours est diffusé à l'intermédiaire de plusieurs supports, on nomme la radio, les journaux, la télévision et l'internet.

Dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons extrait notre corpus d'un journal électronique intitulé *le monde.fr*, il s'agit des commentaires des abonnés de ce journal sur un article publié sur un site internet

<http://www.lemonde.fr>, c'est pourquoi nous avons jugé que notre corpus s'inscrit dans le discours médiatique diffusé par internet.

3. Discours électronique, médiatique et journalistique

3.1. Discours électronique

En parlant de discours électronique nous renvoyons simplement aux différents discours circulant sur des supports électroniques divers comme la télévision, la radio, l'internet. Le discours électronique donne une éventualité de liberté d'expression aux professionnels (journalistes, écrivains, rédacteurs) ainsi qu'aux simples amateurs et individus, en leurs permettant de transmettre ou de recevoir des informations.

3.2. Discours médiatique

Le bouleversement techno-médiatique a permis la multiplication et la progression des canaux de communication. L'essor connu par les divers médias garantit ainsi à la communication et à la diffusion des informations. C'est dans ce sens que Philippe BROTON et Serge PROULX affirment : « [...] *notre univers quotidien était désormais peuplé de satellites et d'ordinateurs, de nouvelles chaînes de télévision, de minitels, de téléphones, de nouveaux moyens de communication.* »²⁷. Car l'évolution des pratiques langagières s'est opérée, en grande partie grâce aux médias, plus particulièrement les journaux et l'internet.

Le discours médiatique constitue pour de nombreux linguistes un nouveau corpus et un champ varié d'étude. Ainsi ce type de discours est diffusé par les médias tels que la télévision, la radio, la presse écrite et l'internet, à l'intention de communiquer et d'informer le monde sur les différents événements, de ce fait

²⁷ .BRETON Philippe & PROULX Serge, *L'explosion de la communication*, éd. Casbah, 2000, Alger, P.11.

Patrick CHARAUDEAU affirme que, le discours médiatique a pour rôle : « *de diffuser les informations relatives aux événements qui se produisent dans le monde espace publique* »²⁸.

Pour Sophie MOIRAND, « *le discours médiatique se réalise en tant qu'une communication trilogale entre le médiateur, son audience et la source qui produit des mises en scène de ces trois instances* »²⁹; à ce sens, pour qu'un discours médiatique se réalise il faut qu'il y ait un énonciateur, le publique et l'événement rapporté (ce dont on parle).

3.3. Discours journalistique

Le discours journalistique est considéré comme un cas de discours de spécialité ; car ce dernier fait partie du discours médiatique. En effet le discours journalistique est l'action de transmission au public lecteur du compte rendu de tous les faits bruts et nouveaux. Donc, de cette initiative, on distinguera une seule raison, rechercher la vérité, et une seule fin, servir au mieux l'intérêt public.

Ce genre discours s'opère au moyen de maints supports tels que la presse écrite, l'audio-visuel. Dans ce type de discours le journaliste à titre d'acteur, prend en charge ses discours et tente de rapporter des faits et événements frais et d'actualités, de la façon la plus précise possible pour le public.

²⁸ CHARAUDEAU Patrick, *Les medias et l'information. L'impossible transparence du discours*, éd. De Boeck, Bruxelles, 2005.

²⁹ MOIRAND Sophie, *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, éd. Puf, Paris, 2007, p81.

4. Analyse de discours

4.1. Un parcours historique

Le champ d'analyse de discours est considéré comme très vaste et complexe. Dans le but de développer et d'éclaircir cette ambiguïté qui le caractérise, plusieurs études ont été menées par de nombreux chercheurs (linguistes, ethnologues, philosophes), cette discipline est ouverte sur des champs connexes tels que, la linguistique, la sociologie, la psychologie et d'autres, c'est ce que CHARAUDEAU et MAINGUENEAU affirment « *Champ parasitaire de la linguistique, de la sociologie ou de la psychologie qui seraient, elles, de véritables disciplines* »³⁰ et aussi, ce champ s'intéresse à des thèmes variés que, le discours politique, religieux, scientifique, artistique.

Ce qui est intéressant dans cette discipline, c'est que chaque chercheur l'utilise pour servir son propre domaine, que ça soit en psychologie, politique, linguistique ou bien sociologie par exemple; Benveniste s'intéresse aux phénomènes d'énonciation, Austin et Searle aux actes de langage, Ducrot aux connecteurs, à la présupposition et à la polyphonie, chaque fois qu'un corpus change les méthodes utilisées dans la recherche changent, ce qui place ce champ au carrefour de toutes les recherches concernant les sciences humaines.

La diversité de ce champ de recherche rend difficile de lui attribuer un fondateur et un lieu de fondement précis, sa naissance vient de l'assemblage de plusieurs recherches sur le discours, réalisées particulièrement aux États-Unis et en France.

³⁰CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'Analyse Du Discours*, éd. Seuil, 2002 Paris, p44.

Dans un premier lieu, on peut attribuer l'apparition de ce nouveau champ au linguiste américain S. Zellig HARRIS, vers la fin des années cinquante, où il a introduit cette nouvelle discipline dans son article titré « *Discourse Analysis* » dans lequel il a défini la notion de discours comme « *une unité linguistique qui est constituée de phrases* »³¹ de ce fait, c'est l'équivalent d'un texte. Dans ses recherches, ce dernier a suivi un modèle structural qui ressemble à celui de Ferdinand de Saussure et cela en appliquant une approche distributionaliste dans ses recherches « analyse du discours », Sa méthode consiste à décrire les régularités syntaxiques « *il s'agit de travailler sur les marqueurs linguistiques des relations entre les phrases, à partir d'un examen de l'environnement syntaxique des classe d'éléments* »³² en d'autres termes, sa méthode consiste à élargir la démarche distributionnelle, afin d'analyser un texte entier à partir de l'emplacement de différentes unités de phrases qui le constitue. Sa démarche repose sur la distinctivité et le test de commutation, il ne fait pas autre chose qu'étendre à des textes la procédure de commutation.

Cette démarche ne correspond pas vraiment à ce que les actuels spécialistes de ce domaine appellent analyse du discours, mais elle s'inscrit plutôt dans l'analyse textuelle, ce qui rend ce projet de HARRIS loin d'être considéré comme la fondation de l'analyse du discours.

C'est qu'en 1960 qu'apparaissent vraiment les recherches considérées comme l'extension du domaine d'analyse du discours d'aujourd'hui, apparus principalement comme on l'avait déjà cité plus haut, aux Etats-Unis et en France, la mondialisation de ce champs n'aura lieu qu'en, 1980, après un travail de rassemblement de divers courants théoriques de pays différents pour former une unité regrouper sous un seul nom analyse de discours « *Discourse*

³¹ MAINGUENEAU Dominique, *Discours et Analyse du Discours*, éd. Armand Colin, 2014, Paris, p.10.

³² SARFATI Gorge-Elia, *éléments d'analyse du discours*, éd. Armand colin, 2012, Paris, P.12.

Chapitre II : Discours et analyse de discours

Analysis », ce fut le point de départ de plusieurs études, qui ont comme objet de recherche le « discours ». En se référant à l'ouvrage de D. MAINGUENEAU intitulé « discours et analyse du discours » nous vous présenterons les plus essentielles :

D'abord nous commençons par citer les principales participations américaines qui ont contribué à la constitution de ce champ, nous précisons qu'il y a deux sortes de participations ; celles qui sont issues de courants divers, on note les travaux de D. HYMES sur l'ethnographie de la communication, ceux de GUMPERZ sur l'anthropologie, analyse conversationnelle de H. SACKS et l'ethnométhodologie de H. GARFINKEL, plus les participations individuelles, on note les travaux de GOFFMAN sur les rituelles d'interactions.

Comme nous l'avons déjà cité, l'analyse de discours a émergé aussi en France, la même chose qu'aux Etats-Unis c'est des recherches distinctes qui se sont évoluées chaque une de son côté ; le commencement était avec la consécration d'un numéro spécial à un nouveau champ (analyse du discours) dans la revue prestigieuse de la linguistique *langage* en 1966 par Jean DUBOIS³³, pour lui l'analyse du discours est un moyen d'étudier la relation entre la langue et la société et ainsi élargir les travaux de la linguistique, qui au par avant se focalisaient que sur la langue en excluant tout ce qui est extérieur, cette nouvelle perception, qui met en relation le discours et son contexte de production va vite se propager en France .

Nul ne peut citer les travaux de l'analyse du discours en France sans y être obligé de mentionner les travaux de Michel PECHEUX, en effet, ce dernier s'est intéressé à ce nouveau champ, mais d'une façon différente que les précédents, son apport autant que chercheurs marxiste en psychologie sociale, en sachant que son projet est politique et épistémologique, consiste en fait à faire une

³³ Linguiste et lexicographe. Professeur à l'Université de Paris X-Nanterre

psychanalyse du discours en suivant une procédure de décomposition des textes afin de découvrir l'idiologie caché.

Ajouter aux travaux de PÊCHEUX et DUBOIS, l'année 1980 a été marqué par une nouvelle tendance d'analyse de discours, conçu par le linguiste Dominique MAINGUENEAU; sa méthode repose sur un nouveau type d'analyse, qui s'est développé au début sur la théorie de l'énonciation, sur laquelle il a porté tous son intérêt en rejetant tous les autres modèles d'analyse.

Cette démarche s'est évoluée vers les années 90 pour faire une méthode d'analyse générale et unifiée valable pour toutes analyses. A partir de là on parle plus de tendance ni d'école mais plutôt d'une analyse de discours étendu et organiser qui servira tous les domaines de recherche du discours. Les bases de cette tendance ont été délimitées dans son dictionnaire « analyse du discours »³⁴ fondé avec Patrick CHARAUDEAU, où ils ont décrit les principales caractéristiques de cette analyse, qui sont en tous cinq étapes :

1. Un intérêt pour des corpus relativement contraints.
2. Le souci de ne pas s'intéresser seulement à la fonction discursive des unités, mais à leurs propriétés en tant qu'unité de la langue.
3. Leurs relations privilégiées avec la théorie de l'énonciation linguistique.
4. L'importance qu'elle accord à l'interdiscours.
5. Leur réflexion sur le mode d'inscription du sujet dans son discours.

4.2. Définition de l'Analyse de discours

Étant constituée de plusieurs mouvements théoriques, l'analyse de discours est une approche multidisciplinaire ; c'est-à-dire qu'elle est animée par de multiples courants qui ne jouissent pas de la même façon. Cette dernière a

³⁴ CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'Analyse Du Discours*, éd. Seuil, 2014, Paris.

pour ambition d'étudier toutes productions verbales et d'analyser tous les énoncés en production, et cela en donnant plusieurs renseignements sur la structure et le type de texte, ou sur le rôle de chaque élément dans la phrase.

Le linguiste MAINGUENEAU propose la définition suivante : « *l'analyse de discours est l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit* »³⁵, d'une autre manière, l'accent est porté sur l'étude d'un énoncé et de son contexte, sur les activités de l'émetteur. Ce linguiste compare le texte et le lieu social de sa production au signe saussurien (signifiant/signifié) tel qu'il l'affirme : « *signifiant, signifié et signe sont trois réalités bien identifiées même si elles sont liées les unes aux autres. il en va de même du texte, du lieu social et du mode d'énonciation qui les articulent* ». ³⁶

Selon le Dictionnaire d'analyse du discours « *On appelle analyse de discours la partie de la linguistique qui détermine les règles commandant la production des suites de phrases structurées* »³⁷, cette discipline, qui a une relation étroite avec la linguistique, s'intéresse aux contraintes de la situation de communication de la chaîne parlée, donc son intérêt est porté sur les textes et plus particulièrement sur leurs conditions de production (historique, sociale, idéologique), ainsi cette discipline permet d'observer les marques linguistiques (lexicales, grammaticales) des contextes extralinguistiques.

³⁵ MAINGUENEAU Dominique, « *Tendances françaises en analyse du discours* », [en ligne], 12 novembre 1998, Osaka, Disponible sur URL : [\[http://www.journals.istanbul.edu.tr/iudilbilim/article/viewFile/1023017158/1023016418\]](http://www.journals.istanbul.edu.tr/iudilbilim/article/viewFile/1023017158/1023016418), consulté le 02/04/2016 à 9h.

³⁶ MAINGUENEAU Dominique. Op.cit., consulté le 02/04/2016 à 9h.

³⁷ CHAURAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'Analyse Du Discours*, éd. Seuil, 2014, Paris, p.34.

5. Énoncé et énonciation

Il est question dans ce point de voir ce que recouvrent exactement les notions d'énoncé et d'énonciation. A cet effet, pour Émile BENVENIST, l'énonciation « *est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation.* »³⁸. De ce fait l'énonciation c'est l'acte de production d'un énoncé donné dans une situation donnée; C'est-à-dire que le sujet communicant articule le discours émis à sa condition de production (pronoms personnels, déictiques, spatio-temporels, modalisateurs...). DUBOIS signale justement que « *l'énonciation est présentée soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le texte avec l'interlocuteur, ou comme l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé* »³⁹; cela veut dire que, l'énonciation se manifeste sous forme de marques de subjectivités (pronoms personnels, modalités d'énoncés ou d'énonciations).

En ce qui concerne l'énoncé, c'est le résultat de l'énonciation, c'est-à-dire la réalisation de l'activité langagière (un texte réalisé par un énonciateur), il est défini aussi comme une suite de mots émise par un ou plusieurs locuteurs. La construction de cette dernière s'accomplit dans un cadre d'un contexte, entre un émetteur et un récepteur, par lequel il y a transmission d'un discours. Pour reprendre le propos de VION Robert « *un énoncé linguistique n'a de sens réellement concert qu'en situation.* »⁴⁰. Un énoncé n'a donc un sens, une valeur que lorsqu'il est restitué dans une situation déterminée. En rétablissant les circonstances dans lesquelles il est émis.

³⁸BARRY Alpha Ousmane, « les bases théoriques en analyse du discours », *Les Textes de Méthodologie*, [en ligne]. Disponible sur URL : [http://www.infoamerica.org/teoria_articulos/discurso01.pdf], consulté le 24/03/2016 à 11 :49.

³⁹ « Énoncé et énonciation », *Langages* 13, p. 100.

⁴⁰ VION Robert, *Langues et systèmes de signes Linguistique*, (dir.) Frédéric François, puf, Paris, 1980, p.59.

Dans ce fait l'énoncé c'est le texte produit tandis que l'énonciation c'est l'acte de production de ce texte (l'énoncé est le produit de l'énonciation) ; alors on peut dire que l'énoncé présuppose l'énonciation et cette dernière suppose l'énoncé.

6. Les marques de subjectivité

Ce sont les marques qui nous permettent de localiser le locuteur dans son discours, elles révèlent les sentiments, les valeurs ou l'opinion de l'émetteur, ces indices se manifestent sous forme de modalités, d'embrayeurs.

6.1. Les modalités

Les modalités sont des mots ou bien des expressions qui servent à indiquer la manière dont l'énonciateur envisage le contenu de son énoncé, ils permettent aussi au locuteur de conférer une spécificité à ses propos et de se faire présent à travers ce qu'il exprime. Nous exposerons deux sortes de modalités, la modalité d'énonciation et la modalité de l'énoncé.

6.1.1. Les modalités d'énonciation

Elles renvoient aux attitudes énonciatives d'un sujet d'énonciation dans sa relation avec son destinataire. Les modalités d'énonciations sont donc la manière dont le locuteur s'adresse à un récepteur, que ça soit un constat (assertion), un questionnement (interrogation) ou un ordre (injonction) c'est ce que BENVENIST affirme « *ces trois modalités ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours sur*

son interlocuteur : il veut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information, ou lui intimer un ordre »⁴¹ . Chaque acte d'énonciation implique obligatoirement l'une d'elle en excluant les autres. D'un point de vue énonciatif, la structure d'une phrase donnée est associée à l'un des trois actes de langage suivants :

6.1.1.1. L'assertion

L'assertion implique un jugement sur la valeur de vérité du contenu de l'énoncé, c'est-à-dire que l'énonciateur apporte un jugement sur le contenu qu'il présente, ce dernière peut être acceptée par le destinataire en considérant l'information vraie, ou bien il peut aussi ne pas être d'accord et juger l'information comme étant fautive, l'assertion se manifeste par l'intermédiaire de la phrase déclarative, elle peut être affirmative ou négative.

6.1.1.2. L'interrogation

La modalité interrogative comporte un questionnement, une demande et une sollicitation; dans le but d'obtenir des réponses et des informations nouvelles méconnues par le locuteur.

6.1.1.3. L'injonction

La modalité injonctive consiste à donner un ordre, une demande afin que le destinataire fasse ou ne fasse pas quelque chose. De ce fait, cette dernière peut être positive (demande, ordre) ou négative (défense).

⁴¹ GARRIC Nathalie, «La modalisation dans les contes», *Université ouverte des humanités*, [en ligne]. Disponible sur URL :[http://e-cours.univ-lr.fr/UNT/modalisation/co/module_Contentu_22.html], consulté le 24/03/2016, à 22h.

Les linguistes adoptent des conceptions différentes vis-à-vis de ces modalités. En effet, certains (ROBERT Vion⁴²(2001), (MERCIER-Leca⁴³1998) soutiennent que les modalités énonciatives ont pour but de spécifier le type de communication qui existe entre l'émetteur et le récepteur. Tandis que d'autres linguistes, considèrent que ces modalités sont des procédés de modalisation, c'est ce qu'affirme CHARAUDEAU (1992) « *parler de modalité énonciative c'est parlé de modalisation.* ». Pour lui la modalisation se compose d'un certain nombre d'actes énonciatifs (actes locutifs), de base qui correspond à une position particulière du locuteur. La modalisation, c'est le moyen pour l'émetteur de prendre son attitude vis-à-vis du récepteur.

6.1.2. Les modalités d'énoncé

Contrairement au type précédent les modalités d'énoncé renvoient au degré d'implication du locuteur par rapport à son énoncé, elles expriment la manière dont le sujet parlant apprécie le contenu de son discours. Ce sont des termes qui évaluent l'énoncé (certain, obligatoire, nécessaire) et des mots qui expriment les sentiments et des jugements du locuteur (heureux, agréable, banale, utile) ;
« *Elle caractérise la manière dont le sujet de l'énoncé situe la proposition de base par rapport à la vérité, la nécessité (vrai, possible, certain, nécessaire et leurs contraires, etc.) par rapport aussi à des jugements d'ordre appréciatifs (utile, agréable, idiot, regrettable...).* »⁴⁴

⁴² Professeur de linguistique à l'université de Provence, il enseigne et effectue des recherches dans les domaines de la pragmatique, de l'énonciation et de l'interaction.

⁴³ Maître de conférences en grammaire française et stylistique à l'Université de Paris-IV Sorbonne (en 1998).

⁴⁴ GARRIC Nathalie, « La modalisation dans les conversations », *Université ouverte des humanités*, [en ligne]. Disponible sur URL : [http://e-cours.univ-lr.fr/UNT/modalisation/co/module_Contentu_22.html], consulté le 26/03/2016, à 15 :15.

6.2. Les embrayeurs

Selon le dictionnaire Larousse en ligne, les embrayeurs sont des « unités linguistiques dont la propriété est de mettre en rapport le message linguistique et situation extralinguistique ».⁴⁵ Ce sont des marques linguistiques renvoyant à la situation d'énonciation, sont des mots qui servent à montrer un objet auquel le locuteur fait référence dans la situation de communication (temps, lieu, et indices personnels « je, tu, mon...») ils permettent au récepteurs d'être informé sur l'énonciateurs à travers ces indices.

7. Le contexte

Le contexte d'un discours, c'est les conditions et les circonstances de production qui entourent celui-ci, comme il est défini dans le dictionnaire Larousse : « *Ensemble des conditions naturelles, sociales, culturelles dans lesquelles se situe un énoncé, un discours.* »⁴⁶ Cela veut dire l'ensemble de circonstances qui accompagnent un énoncé et qui apportent un éclairage sur le sens de ce dernier.

8. Les trois types d'analyses : lexicologique, énonciative et argumentative.

Dans le cadre de notre recherche nous opterons pour trois plans d'analyses distincts, une analyse énonciative, lexicologique et argumentative, nous nous sommes intéressés particulièrement à ces trois analyses parce qu'elles convergent avec notre objectif visé, et elles nous permettront de répondre aux questionnements posé dans notre problématique :

⁴⁵Dictionnaire Larousse.fr, [en ligne]. Disponible sur URL:[<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>], consulté le : 2/04/ 2016, à 13 :45.

⁴⁶Dictionnaire Larousse.fr, [en ligne]. Disponible sur URL : [<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/contexte/18593>], consulté le 02/04/2016 à 14h.

8.1. L'Analyse énonciative

D'après BENVENISTE « *l'énonciation c'est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »⁴⁷. Il ajoute à cette définition une théorie générale des indicateurs linguistiques (pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiotemporels, modalisateurs), grâce auxquels le locuteur s'inscrit dans l'énoncé. Donc l'analyse énonciative comporte le repérage des marques de subjectivités par, lesquelles le locuteur marque sa présence dans son discours, ces indices sont sous forme d'embrayeurs ou déictiques.

Pour FAURÉ⁴⁸, l'analyse énonciative consiste à identifier les différents moyens linguistiques, par lesquels un locuteur :

- 1- imprime sa marque à l'énoncé.
- 2 - s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement).
- 3 - se situe par rapport à l'énoncé (« distance énonciative ») en l'assumant plus ou moins.

8.2. L'Analyse lexicologique

L'analyse lexicologique est une procédure d'analyse du langage, qui mesure le nombre de mots utilisés à l'oral ou à l'écrit. Elle permet d'analyser les morphèmes lexicaux (mots) lors d'une étude d'un texte, de ce fait l'analyse lexicale se focalise sur les mots plutôt que sur un texte dans son ensemble. Marie-Laure, Gavard-PERRET et Jean MOSCARDO expliquent que : « *L'idée de base de l'analyse lexicale est simple : substituer à l'étude d'un texte celle de*

⁴⁷ BARRY Alpha Ousmane, « les bases théoriques en analyse du discours », *Les Textes de Méthodologie*, [en ligne]. Disponible sur URL : [http://www.infoamerica.org/teoria_articulos/discurso01.pdf], consulté le 24/03/2016 à 11 :49.

⁴⁸ FAURÉ Laurent, Université de Montpellier III – Paul-Valéry, Enseignement à Distance, METICE. Licence Sciences du Langage, « Médias, Communication, Culture », L1, sem. 2, E21SLMC – Énonciation [en ligne], Disponible sur URL : [http://asl.univ-montp3.fr/e21slmc/doc_CM/Approche_énonciative.pdf], consulté le 13/04/2016 à 12h20.

l'ensemble des mots qui le composent. Tout corpus étant composé d'éléments répétés, l'examen de son lexique (liste des mots différents contenus dans le corpus) présente l'avantage de réduire le volume et la complexité du matériau à analyser»⁴⁹. Autrement dit, c'est l'action de décomposer une chaîne parlée en lexèmes, unités ou entités lexicales. Elle s'appuie sur la consultation du lexique. Celui-ci est la liste de l'ensemble des formes textuelles évoquées dans le corpus. Cette analyse consiste à appréhender un texte par son lexique.

8.3. L'Analyse argumentative

Cette analyse consiste à repérer les différents arguments utilisés dans un texte ou un discours. L'argumentation fait appel à des procédés de conviction, permettant d'amener un auditoire à adopter une opinion ou une réaction donnée. Dans un cadre d'une analyse argumentative d'un discours, les analystes procèdent en premier lieu à un repérage de la thèse introduite par le locuteur, puis à l'extraction des arguments avancés pour appuyer cette dernière.

9. Le vocabulaire mélioratif et le vocabulaire péjoratif

Le vocabulaire est défini comme le produit d'un locuteur, il s'agit d'un ensemble de mots, de termes spécifiques à un domaine particulier (vocabulaire médicale, scientifique), émis par un émetteur, adressé à un récepteur dans un contexte donné ; tel est défini par le dictionnaire Larousse : « *Ensemble des termes propres à une science, à une technique, à un groupe, à un milieu, à un auteur* »⁵⁰. Le vocabulaire devient appréciatif lorsqu'il implique un jugement de valeur, un sentiment, une subjectivité. Cette évaluation peut être négative, dans ce cas le vocabulaire utilisé est dit « le vocabulaire péjoratif », comme elle peut

⁴⁹ Glossaire emarketing.fr, [en ligne]. Disponible sur URL : [<http://www.e-marketing.fr/Definitions-Glossaire/Analyse-lexicale-240497.htm>], consulté le 12/04/2016 à 22h.

⁵⁰ Dictionnaire en ligne Larousse.fr, [en ligne]. Disponible sur URL : [<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/commentaire/17480>], consulté le 20/04/2016 à 15h.

être positive le vocabulaire employé dans cette situation est nommé « le vocabulaire mélioratif ou laudatif ».

Nous entendons par le vocabulaire péjoratif, les mots dont le sens est négatif, autrement dit un énonciateur utilise dans son discours des termes dont seule la connotation est négative (vocabulaire dépréciatif, dévalorisant, néfaste). Avec l'emploi de ce genre de vocabulaire, l'énonciateur insiste sur le caractère dépréciatif de ce qu'il critique, afin de montrer son mépris, son rejet à l'égard de quelque chose. Ce genre de vocabulaire est très présent dans notre corpus, à titre d'exemple :

- **Exemple 1 :** *On peut considérer à contrario que ceux qui nous traitent d'islamophobes sont eux-mêmes europophobes.*
- **Exemple 2 :** *Lutte contre l'islamisme (**religion dangereuse**), anti-sexisme (**religion opprimant les femmes**), racisme de classe (**religion du pauvre**) ou un racisme tout court (**religion de l'étranger**).*

Dans ces deux exemples les locuteurs ont utilisé un vocabulaire péjoratif, tels que Islamophobie, europophobes, dangereuse, opprimant, pauvre, racisme ; afin de montrer leurs mépris, leur rejet à la religion d'islam.

Le vocabulaire mélioratif valorise ce que l'énonciateur décrit, juge, c'est-à-dire que ce dernier fait recours à des lexiques positifs (appréciatif, valorisant) dans le but de valoriser de montrer son attention de ce dont il parle. Dans ce sens, on trouve généralement le vocabulaire mélioratif dans les compléments, les remerciements.

Conclusion

À travers ce chapitre nous avons rassemblé les différents concepts qui sont en rapport avec le domaine d'analyse de discours. Effectivement nous avons défini ces différentes notions en premier lieu, ensuite nous avons présenté l'historique et les caractéristiques, afin de les éclaircir et pour mieux nous adapter et nous faciliter le travail dans la partie pratique.

En raison que le domaine de l'analyse du discours est très vaste nous avons regroupé que quelques notions particulières, que nous avons jugé essentiel et indispensable dans le cadre de notre recherche.

*Chapitre III : Essai d'analyse énonciative,
lexicologique et argumentative*

Introduction

Cette partie de notre travail de recherche est consacrée à l'analyse du corpus, qui nous le rappelons, se compose de cinq commentaires d'abonnées sur un article publié dans le journal électronique <http://www.lemonde.fr> qui traite du phénomène d'islamophobie.

Dans le but de lever le voile sur certains aspects de notre matériau d'étude nous allons effectuer trois types d'analyses distinctes. Nous commencerons par une analyse énonciative où nous procéderons au repérage des différents indices d'énonciations présent dans notre échantillon de recherche (embrayeurs, marques de subjectivités, modalités). Puis, nous allons continuer avec une analyse lexicologique, dans cette dernière comme son intitulé l'indique nous nous intéresserons au lexique utilisé dans les commentaires, à savoir les divers champs lexicaux, les redondances ainsi qu'au type du vocabulaire existant (péjoratif, mélioratif). Enfin, nous clôturerons avec une analyse argumentative, qui consiste à cerner les différentes thèses des commentateurs ainsi que les arguments qu'ils ont utilisé à fin d'appuyer leurs point de vue.

1. L'analyse énonciative

Dans cette analyse, l'intérêt est de repérer les différentes marques de subjectivité par lesquelles les commentateurs signent leurs présences dans les commentaires. Alors nous discuterons justement du plan énonciatif qui représente les conditions de production de l'énoncé. Il sera question de faire ressortir les modalités et les embrayeurs.

1.1. Les marques de subjectivité

Nous allons donc dans ce point relever les marques ou indices de subjectivités existantes dans notre corpus :

1.1.1. Modalités

Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéresserons à deux sortes de modalités, la modalité d'énonciation et la modalité de l'énoncé.

1.1.1.1. Modalités d'énonciation

Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent, les modalités d'énonciation sont la manière dont le locuteur s'adresse au récepteur, que ça soit un constat (assertion), un questionnement (interrogation) ou un ordre (injonction). Dans notre corpus, nous avons repéré que deux sortes de modalités énonciatives; premièrement, la modalité assertive qui est comme suite :

- *Pour nous, l'islamophobie, ce ne sont pas seulement des actes de discrimination.*⁵¹
- *Elle va au-delà d'un simple racisme, mais découle d'un "problème musulman".*⁵²
- *L'islamophobie existe, au sens précis d'une phobie.*⁵³
- *La crainte de l'islamisme devient la phobie de l'Islam.*⁵⁴
- *Les Français ne veulent pas être soumis à la loi d'étrangers.*⁵⁵

⁵¹ Commentaire N°01, ligne N°01.

⁵² Commentaire N°01, lignes N°03 et 04.

⁵³ Commentaire N°02, ligne N°01.

⁵⁴ Commentaire N°02, lignes N° 01 et 02.

⁵⁵ Commentaire N°02, ligne N°02.

Chapitre III : Essai d'analyse énonciative, lexicologique et argumentative

- *Non l'islamophobie c'est la volonté de lutter contre le caractère prescripteur sur un plan social et politique.*⁵⁶
- *Il n'y a pas d'islamophobie chez la plupart des français.*⁵⁷
- *L'islam n'est pas une race. L'islamophobie n'est donc pas du racisme.*⁵⁸

- *L'islamophobie ne doit pas être confondue avec la musulmophobie.*⁵⁹
- *L'islamophobie est une opposition à un système idéologique qui met en cause mon mode de vie et mes valeurs européennes.*⁶⁰
- *On peut considérer à contrario que ceux qui nous traitent d'islamophobes sont eux-mêmes europophobes.*⁶¹

Deuxièmement, la modalité injonctive, elle se présente dans notre corpus à travers les verbes modaux « falloir » et « devoir » :

- *A l'heure actuelle, il **faut** distinguer plusieurs logiques, opérant de manière séparée ou cumulative.*⁶²
- *L'islamophobie **ne doit pas** être confondue avec la musulmophobie.*⁶³

La fréquence de la modalité assertive dans les cinq commentaires est évidente par rapport à la modalité injonctive, qui marquent une maigre utilisation avec seulement deux exemples, dans la mesure où les abonnés ont tendances plus à la déclaration et l'affirmation de leurs avis, opinion d'un fait ou d'une information particulière.

⁵⁶ Commentaire N°03, lignes N°01 et 02.

⁵⁷ Commentaire N°04, ligne N°01.

⁵⁸ Commentaire N°05, ligne N°01.

⁵⁹ Commentaire N°05, lignes N°01 et 02.

⁶⁰ Commentaire N°05, lignes N°03 et 04.

⁶¹ Commentaire N°05, lignes N°05 et 06.

⁶² Commentaire N°01, ligne N°06.

⁶³ Commentaire N°05, lignes N°01 et 02.

1.1.1.2. Modalités d'énoncé

Dans le journal électronique *le monde.fr*, nous avons extrait cinq commentaires où les locuteurs expriment leurs avis et avancent leurs jugements vis-à-vis du phénomène « islamophobie », d'où nous avons recensé quelques marques de modalités d'énoncé qui sont comme suite :

01) *Pour nous, l'islamophobie ce ne sont pas seulement des actes de discrimination.*⁶⁴

02) *Il faut distinguer plusieurs logiques, opérant de manière séparée ou cumulative.*⁶⁵

03) *Il y forcément du racisme caché sous ce terme.*⁶⁶

04) *Les préceptes de la Charia, surtout concernant la femme, sont inacceptables et indéfendable.*⁶⁷

05) *D'autre religions, c'est vrai, maintiennent des traditions totalement en décalage avec notre époque.*⁶⁸

06) *L'islamophobie ne doit pas être confondue avec la musulmophobie.*⁶⁹

07) *Je l'estime donc justifiée.*⁷⁰

08) *On peut considérer à contrario que ceux qui nous traitent d'islamophobes sont eux-mêmes europhobes.*⁷¹

⁶⁴ Commentaire N°01, ligne N°01.

⁶⁵ Commentaire N°01, ligne N°06.

⁶⁶ Commentaire N°03, ligne N°01.

⁶⁷ Commentaire N°04, lignes N°02 et 03.

⁶⁸ Commentaire N°04, lignes N°04 et 05.

⁶⁹ Commentaire N°05, lignes N°01 et 02.

⁷⁰ Commentaire N°05, lignes N°04 et 05.

⁷¹ Commentaire N°05, lignes N°05 et 06.

Chapitre III : Essai d'analyse énonciative, lexicologique et argumentative

Après l'extraction de différentes modalités d'énoncé, nous avons déduit les conclusions suivantes :

Énoncé01 : nous remarquons la présence de l'énonciateur grâce à l'expression « *pour nous* » qui est utilisé afin d'exposer un avis personnel ce qui montre que l'énonciateur est impliqué dans son discours.

Énoncé02 : nous réalisons aisément la présence de l'énonciateur ; du fait qu'il a utilisé le verbe « faut » qui est un verbe modal ou semi-auxiliaire « *falloir* », qui exprime un fait nécessaire.

Énoncé03 : nous avons remarqué la présence de l'énonciateur du fait qu'il a employé le verbe « doit » qui est un semi-auxiliaire « *devoir* », qui exprime un fait obligatoire.

Énoncé04 : l'énonciateur a utilisé le verbe d'opinion « *estimer* » qui engendre le doute (le probable).

Énoncé05 : l'énonciateur a utilisé aussi le verbe modal « *pouvoir* » au présent de l'indicatif, qui engendre aussi le probable, l'incertitude.

Énoncé06: dans cette séquence, l'énonciateur fait recours à l'adverbe « *surtout* » dans son commentaire pour qu'il puisse favoriser une circonstance ou une condition parmi d'autre exprime une hiérarchisation.

Énoncé07 : cet énoncé témoigne la certitude suite à l'emploi de l'adverbe « *forcément* » qui indique le degré de certitude de l'énonciateur.

Tableau N°01 : les marques d'énonciation

Énonciation		
Identités		Marques spatiales temporelles
Désignations	Pronoms	Indicateurs de temps et de lieu
C1 ⁷² -Deux femmes	<i>-nous</i>	<i>-27/09/2013</i> <i>-A l'heure actuelle</i>
C2 - H. Sterne	<i>- ils, on</i>	<i>-28/09/2013-15h05</i>
C3 - Claude DOUCET	<i>- Aucun pronom</i>	<i>-28/09/2013-15h58</i>
C4 - Daniel BILLARD	<i>- on</i>	<i>-29/09/2013-10h35</i> <i>-Pratiques d'un autre âge</i> <i>-Notre époque</i> <i>-Dans un pays évolué</i>
C5 - Zino	<i>- je, on, nous</i>	<i>-30/09/2013-12h36</i>

Dans ce tableau ci-dessus nous avons présenté brièvement quelques marques d'énonciation (identités/ spatiales/ temporelles). D'abord dans l'identité nous avons extrait les différentes désignations des abonnés, ainsi que les pronoms qui renvoient à eux. Ensuite, nous avons dégagé les indicateurs de temps et de lieu. C'est ce que nous aborderons avec plus de détails dans ce qui va suivre :

⁷² C1 signifie commentaire.

1.1.2. Pronoms personnels

1.1.2.1. Pronoms personnels renvoyant aux énonciateurs

Nous avons constaté une faible utilisation des pronoms personnels dans les cinq commentaires. En effet nous avons repéré que deux emplois des pronoms « **nous** » et « **je** » qui renvoient aux énonciateurs, comme les exemples suivants l'illustrent :

- *Pour **nous**, l'islamophobie, ce ne sont pas seulement des actes de discrimination.*
- *On peut considérer à contrario que ceux qui **nous** traitent d'islamophobe sont eux-mêmes europophobes.*
- *Je l'estime donc justifiée.*
- *Et **je** ne m'en tiens qu'à cet exemple-là.*

1.1.2.2. Pronoms personnels qui renvoient aux Co-énonciateurs

Nous avons remarqué une absence totale des pronoms personnels « **tu** » et « **vous** » qui renvoient aux interlocuteurs.

1.1.3. Adjectifs possessifs

Nous avons repéré plusieurs usages d'adjectifs possessifs dans les cinq commentaires, qui sont comme suit :

- *(...) qui consiste à réduire "l'autre" à **son** appartenance religieuse.*
- *(...) qui prendrait pour objet de crainte des personnes en raison de **leur** appartenance à une confession.*
- *L'islamophobie est une opposition à un système idéologique qui met en cause **mon** mode de vie et **mes** valeurs européennes.*

- *Il n'y a pas d'islamophobie chez la plupart des Français mais le refus de voir **nos** valeurs humanistes défiées.*
- *Et je ne **m'**en tiens qu'à cet exemple-là.*
- *D'autres religions, c'est vrai, maintiennent des traditions totalement en décalage avec **notre** époque.*
- *(...) et rejettent la liberté considérée comme la source de tous **leur** maux.*
- *Au fond, sans s'en rendre compte(...).*

1.1.4. Adjectifs

Les adjectifs c'est une catégorie de mot qui s'adjoint au nom, et qui servent à exprimer une qualité ou une relation dans une phrase. Dans notre corpus nous avons extrait un nombre considérable d'adjectifs :

- *(...) Ce ne sont pas seulement des actes de discrimination, mais un phénomène **social global**, qui consiste à réduire "l'autre" à son appartenance religieuse **présumée** ou **réelle**.*
- *Elle va au-delà d'un **simple** racisme, mais découle d'un "problème musulman", construit, de manière non **concertée**.*
- *À l'heure **actuelle**, il faut distinguer **plusieurs** logiques, **opérant** de manière **séparée** ou **cumulative**.*
- *Lutte contre l'islamisme (religion **dangereuse**).*
- *Racisme de classe (religion du **pauvre**) ou un racisme tout **court**.*
- *L'islamophobie est une opposition à un système **idéologique**.*
- *Je l'estime donc **justifiée**.*
- *Les préceptes de la Charia, surtout concernant la femme, sont **inacceptables** et **indéfendable** dans un pays évolué.*

- Article **fascinant** qui part du postulat qu'il y forcément du racisme caché sous ce terme.
- (...) C'est une cause **défendable** y compris d'ailleurs par les musulmans eux-mêmes.
- Les Français ne veulent pas être soumis à la loi d'**étrangers**, d'**inconnus**.
À la loi **définitive** d'un livre.

1.1.5. Adverbes

Les adverbes précisent les circonstances de lieu, de temps ou de manière dans lesquelles se déroule l'action présentée par le verbe. Nous avons extrait quelques adverbes dans notre corpus:

- Ce ne sont pas **seulement** des actes de discrimination.
- Les préceptes de la Charia, **surtout** concernant la femme, sont inacceptables et indéfendable.
- Il y **forcément** du racisme caché sous ce terme.
- Ils veulent **toujours** plus d'ordre, de protection.
- Ils deviennent **lentement** islamistes.
- D'autres religions, c'est vrai, maintiennent des traditions **totalemment** en décalage avec notre époque.

1.1.6. Marqueurs temporelles et spatiaux

Les indicateurs de temps et de lieu servent à indiquer le moment et le lieu de l'énonciation. Dans notre corpus, ces marqueurs ne sont pas très fréquents, nous avons pu extraire que quelques expressions:

- **27/09/2013.**
- *A l'heure actuelle, il faut distinguer plusieurs logiques.*
- **30/09/2013 - 12h36.**
- **28/09/2013-15h58.**
- *Le refus de voir nos valeurs humanistes défiées par des pratiques **d'un autre âge.***
- *Les préceptes de la Charia, surtout concernant la femme, sont inacceptables et indéfendable **dans un pays évolué.***
- *D'autres religions, c'est vrai, maintiennent des traditions totalement en décalage avec **notre époque.***

1.1.7. Les temps des verbes

Les temps des verbes sont repérés par rapport au moment de l'énonciation, ils servent à indiquer à quel moment se situe l'action. Nous avons constaté dans les cinq commentaires une fréquence du présent de l'indicatif, qui est un mode qui situe les faits au moment de l'énonciation ;

- {L'islamophobie, ce ne **sont** pas seulement des actes de discrimination. //Un phénomène social global, qui **consiste** à réduire "l'autre" à son appartenance religieuse présumée ou réelle.//Elle **repose** donc à la fois sur une idéologie, des préjugés et des actes. }⁷³
- {Article fascinant qui **part** du postulat qu'il y forcément du racisme caché sous ce terme. }⁷⁴
- {Il n'y **a** pas d'islamophobie chez la plupart des Français. }⁷⁵

⁷³ Commentaire N° 01, Lignes N° 01, 02, 03.

⁷⁴ Commentaire N° 03, Ligne N° 01.

⁷⁵ Commentaire N°04, Lignes N° 01.

Chapitre III : Essai d'analyse énonciative, lexicologique et argumentative

- {L'islam n'*est* pas une race. // L'islamophobie ne *doit* pas être confondue avec la musulmophobie. }⁷⁶
- {L'islamophobie *existe*, au sens précis d'une phobie: une peur. // Les Français ne *veulent* pas être soumis à la loi d'étrangers, d'inconnus.}⁷⁷

De plus, nous avons repéré une seule présence du conditionnel présent: {La musulmophobie, qui *prendrait* pour objet de crainte des personnes}⁷⁸.

Le verbe « prendre » est conjugué au conditionnel présent qui est un mode qui indique que celui qui s'exprime émet des réserves, des doutes sur la véracité des propos qu'il rapporte.

Nous avons repéré également une seule utilisation du subjonctif présent comme nous le constatons dans cet énoncé :

{Que l'on *soit* religieux ou athée}⁷⁹.

Le verbe « être » est conjugué au subjonctif présent, c'est un mode exprime l'éventualité et le souhait.

Pour ce qui concerne l'analyse énonciative, nous confirmons que les abonnés sont majoritairement subjectifs dans leurs discours du fait que nous avons repérer plusieurs indices d'énonciations qui en témoignent .d'abord nous avons remarqué l'utilisation de deux types de modalités ; la modalité d'énonciation et la modalité d'énoncé. De plus nous avons repérer plusieurs indices d'énonciations, qui se manifestent sous forme d'embrayeurs, tels que les pronoms personnels « *je* » et « *nous* » qui désignent les énonciateurs, d'autre

⁷⁶ Commentaire N°05, Lignes N° 01, 02.

⁷⁷ Commentaire N°05, Lignes N° 01, 02.

⁷⁸ Commentaire N° 05, Ligne N°02.

⁷⁹ Commentaire N°04, Ligne N°03.

part, nous avons remarqué l'absence des pronoms personnels qui renvoient aux interlocuteurs, en raison que les abonnés ne s'adressent pas à un récepteur visé mais ils s'expriment d'une façon général et indirecte. Nous avons remarqué aussi la présence des marqueurs spatiaux temporels à l'exemple de « *pays développé* », « *à l'heure actuelle* », « *pratiques d'un autre âge* », en cela s'ajoute l'utilisation massive des adjectifs « *social, global, simple* », adjectifs possessifs « *mon, mes, leur, nos* » et des adverbes « *forcement, surement* ». Également, nous avons remarqué dans cette analyse une dominance du présent de l'indicatif dans tous le corpus.

2. L'analyse lexicologique

Dans cette méthode d'analyse nous allons procéder à une technique d'investigation, qui comporte l'extraction des différents champs lexicaux et les redondances de quelques termes, ainsi que les types de vocabulaires, mélioratifs ou péjoratifs, utilisés dans notre corpus.

2.1. Champs lexicaux

En analysant notre corpus, qui se constitue de cinq commentaires, réalisé par différents énonciateurs ; nous avons constaté qu'il dispose de plusieurs champs lexicaux différents, qui renvoient chaque'un à un thème précis :

2.1.1→ Le champ lexical qui renvoi au terme « *islamophobie* » : *discrimination, phénomène, préjugé, racisme, problème musulman* (commentaire 01), *crainte, islamophobe, phobie, peur, français, islamisme* (commentaire 02), *racisme* (commentaire03), *racisme, musulmophobie, européen* (commentaire 05).

2.1.2→ Le champ lexical du terme « *islam* » : *islamophobie, appartenance religieuse, islamisme, religion dangereuse, religion opprimant les femmes, religion du pauvre, religion de l'étranger* (commentaire 01), *islamisme, loi d'étranger, loi définitive d'un livre, islamiste* (commentaire 02), *islamophobie, musulmans* (commentaire 03), *pratique d'un autre âge, charia, religieux, religion, prêchent* (commentaire 04), *islamophobie, confession* (commentaire 05).

2.1.3→ Le champ lexical du terme « *musulman* » : *l'autre, étranger* (commentaire 01), *étranger, inconnu, islamiste* (commentaire 02), *europlobes* (commentaire 05).

Dans ce point nous avons repéré trois dimensions lexicales importantes, basées sur la différentiation, celui de *l'islamophobie, islam* et *musulman*, où nous constatons une utilisation massive de ces derniers dans les cinq commentaires qui constituent notre corpus, même si il y'a un degré d'intensité de l'utilisation de ces trois champs qui se différent d'un commentaire à un autre.

2.2. La redondance

A partir de ce niveau, l'analyse lexicale consiste à dénombrer l'intensité du lexique et le classer du plus fréquent au moins fréquent. Au cours de notre analyse, nous avons souligné plusieurs redondances, ces dernières sont :

- En première position le terme « *islamophobie* » qui est répété sept fois dans les cinq commentaires.
- En deuxième position, le terme « *religion* » qui est utilisé six fois.
- En troisième position, on trouve le terme « *racisme* » qui est répété cinq fois.

- En dernière position, nous avons les termes suivants qui sont utilisés chacun à deux reprises : « *islam, crainte, phobie, peur, étranger, islamisme et musulman* ».

En cette étape ci-dessus, nous avons extrait les différentes redondances existantes dans notre corpus; d'une autre façon nous avons relevé les divers mots répétés qui se dressent selon le classement suivant: d'abord le terme « *islamophobie* », qui est considéré comme le plus fréquent, il est utilisé à sept reprises, ce qui est logique du fait que c'est le thème de l'article sur lequel les abonnés réagissent. Ensuite, c'est le terme « *religions* » qui prend la deuxième position avec six utilisations, après, en troisième position, c'est le terme « *racisme* » qui est répété cinq fois et enfin, en dernière position les termes suivants : « *islam, crainte, phobie, peur, étranger, islamisme* » et *musulman* », qui profitent chacun d'eux de deux utilisations.

Après le repérage et le classement hiérarchique de ces redondances nous avons constaté que les termes répétés renvoient tous au phénomène d'« *islamophobie* ».

2.3. Vocabulaires mélioratifs et péjoratifs

Dans ce point, nous allons procéder à la classification du lexique extrait de notre corpus, et cela en le plaçant soit dans la catégorie des termes valorisants ou bien dans la catégorie des termes dévalorisants, c'est ce que nous présenterons dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°02 : vocabulaires mélioratifs et péjoratifs

	LEXIQUE	
Commentaire	Mélioratif	Péjoratif
Commentaire1		<i>Islamophobie, discrimination, réduire, préjuger, racisme, problème, dangereuse, opprimant, pauvre, étranger.</i>
Commentaire2	<i>Protection.</i>	<i>Islamophobie, phobie, peur, crainte, islamisme, soumis, étrangers, inconnus, rejette, maux, islamiste.</i>
Commentaire3	<i>Fascinant, volonté, lutté, défendable</i>	<i>Racisme, caché, islamophobie</i>
Commentaire04	<i>Valeur, humaniste, évolué, sainte.</i>	<i>.Islamophobie, refus, inacceptable, indéfendable, décalage, guerre.</i>
Commentaire05	<i>Valeur, justifié.</i>	<i>Islamophobie, racisme, musulmophobie, opposition, crainte, islamophobe, europophobes.</i>

Dans le tableau ci-dessus nous avons effectué une catégorisation du vocabulaire (mélioratifs, péjoratifs), où nous avons constaté une utilisation massive du vocabulaire péjoratifs tels que « *discrimination, racisme, guerre, refus* » par rapport à une utilisation réduite du vocabulaire mélioratifs *humaniste, volonté*.

Pour ce qui est de l'analyse lexicologique, nous avons abouti à plusieurs remarques, qui se résume en trois points essentiels, en premier lieu, nous mentionnant l'existence de trois démentions lexicales qui s'imbriquent, qui sont « *islamophobie* », « *islam* » et « *musulman* », en deuxième lieu nous avons constaté aussi la récurrence de quelques mots à l'exemple de « *islamophobie* »

qui est répété sept fois dans les cinq commentaires. Et en dernier lieu, pour conclure cette analyse lexicologique nous avons effectué une classification du lexique péjoratif et mélioratif, où nous avons constaté que notre corpus se caractérise par l'utilisation massive du lexique péjoratif par rapport au lexique mélioratif qui ne bénéficie que d'un usage très limité.

3. L'analyse argumentative

Les abonnés font régulièrement recours à l'argumentation pour appuyer et défendre leurs avis, leurs opinions à l'égard du phénomène d'islamophobie. Donc, dans un premier lieu nous allons extraire les différentes thèses adoptées par les abonnés, puis nous passerons à l'extraction des divers arguments avancés par ces derniers ainsi qu'aux synthèses.

3.1. Schéma argumentatif

Commentaire : N°01

Commentateur : Deux femmes

- **Thèse:** *Pour nous, l'islamophobie, ce ne sont pas seulement des actes de discrimination, mais un phénomène social global...elle va au-delà d'un simple racisme.*
- Argument N°01 : *Consiste à réduire "l'autre" à son appartenance religieuse présumée ou réelle.*
 - Argument N°02 : *Elle repose donc à la fois sur une idéologie, des préjugés et des actes.*
 - Argument N°03 : *Découle d'un "problème musulman", construit, de manière non concertée, par différents acteurs.*

Chapitre III : Essai d'analyse énonciative, lexicologique et argumentative

- Argument N°04 : *Il faut distinguer plusieurs logiques, opérant de manière séparée ou cumulative.*

➤ **Synthèse** : *Mais au final,...*

Commentaire : N°02

Commentateur : H. Sterne

- **Thèse** : *L'islamophobie existe, au sens précis d'une phobie: une peur. La crainte de l'islamisme devient la .phobie de l'Islam.*
- Argument N°01 : *Les Français ne veulent pas être soumis à la loi d'étrangers, d'inconnus. À la loi définitive d'un livre.*
 - Argument N°02 : *Ils ont peur.*
 - Argument N°03 : *Dualité des sentiments, quand on les interroge ils veulent toujours plus d'ordre, de protection, de contraintes.*
 - Argument N°04 : *Rejettent la liberté considérée comme la source de tous leur maux.*
- **Synthèse** : *Au fond, sans s'en rendre compte, ils deviennent lentement islamistes.*

Commentaire : N°03

Commentateur : Claude DOUCET

- **Thèse** : *Non l'islamophobie c'est la volonté de lutter contre le caractère prescripteur sur un plan social et politique.*
- Argument N°01 : *C'est une cause défendable.*

Chapitre III : Essai d'analyse énonciative, lexicologique et argumentative

- Argument N°02 : (...) *Y compris d'ailleurs par les musulmans eux-mêmes en tant qu'individus qui ne veulent être essentialisés ni instrumentalisés.*
- **Synthèse** : Nous n'avons pas repéré de synthèse dans ce commentaire.

Commentaire : N°04

Commentateur : Daniel BILLARD

- **Thèse** : *Il n'y a pas d'islamophobie chez la plupart des Français.*
 - Argument N°01 : *Le refus de voir nos valeurs humanistes défiées par des pratiques d'un autre âge c'est tout.*
 - Argument N°02 : *Les préceptes de la Charia, surtout concernant la femme, sont inacceptables et indéfendable dans un pays évolué.*
- **Synthèse** : *D'autres religions, c'est vrai, maintiennent des traditions totalement en décalage avec notre époque mais elles ne prêchent pas la "guerre sainte"!*

Commentaire : N°05

Commentateur : Zino

- **Thèse** : *L'islam n'est pas une race*
 - Argument N°01 : *L'islamophobie n'est donc pas du racisme.*
 - Argument N°02 : *L'islamophobie ne doit pas être confondue avec la musulmophobie, qui prendrait pour objet de crainte*

des personnes en raison de leur appartenance à une confession.

- Argument N°03 : *L'islamophobie est une opposition à un système idéologique qui met en cause mon mode de vie et mes valeurs européennes.*

➤ **Synthèse** : *On peut considérer à contrario que ceux qui nous traitent d'islamophobes sont eux-mêmes europophobes.*

Pour mieux appuyer leurs argumentations, les abonnés font souvent recours à l'illustration, en effet les exemples soutiennent les arguments et les rendent plus pertinent. Nous avons noté quelques utilisations de ces derniers, qui sont comme suit :

- *Il faut distinguer plusieurs logiques, opérant de manière séparée ou cumulative : anti-religion, lutte contre l'islamisme (**religion dangereuse**), anti-sexisme (**religion opprimant les femmes**), racisme de classe (**religion du pauvre**) ou un racisme tout court (**religion de l'étranger**).⁸⁰*
- *C'est tout, Les préceptes de la Charia, surtout concernant la femme, sont inacceptables et indéfendable dans un pays évolué, que l'on soit religieux ou athée. Et je ne m'en tiens qu'à cet exemple-là.⁸¹*

Dans les cinq commentaires, les abonnés font également recours à l'utilisation des connecteurs logiques afin de relier entre les arguments, comme nous le constatons dans ces énoncés suivant :

⁸⁰ Commentaire N°01, lignes N° 06, 07, 08.

⁸¹ Commentaire N°04, lignes N° 02, 03, 04.

- *Pour nous, l'islamophobie, ce ne sont pas seulement des actes de discrimination, **mais** un phénomène social global, qui consiste à réduire "l'autre" à son appartenance religieuse présumée ou réelle.*
- *En cela, elle va au-delà d'un simple racisme, **mais** découle d'un "problème musulman", construit, de manière non concentrée par différents acteurs.*
- ***D'autre part**, l'islamophobie ne doit pas être confondue avec la musulmophobie, qui prendrait pour objet de crainte des personnes en raison de leur appartenance à une confession.*
- *Il n'y a pas d'islamophobie chez la plupart des Français **mais** le refus de voir nos valeurs humanistes défiées par des pratiques d'un autre âge.*
- *L'islamophobie c'est la volonté ... **Et** c'est une cause défendable.*
- *D'autres religions, c'est vrai, maintiennent des traditions totalement en décalage avec notre époque **mais** elles ne prêchent pas la "guerre sainte".*
- *(...) **Mais**, dualité des sentiments, quand on les interroge ils veulent toujours plus d'ordre, de protection, de contraintes, et rejettent la liberté considérée comme la source de tous leur maux.*
- *(...) **Et** rejettent la liberté considérée comme la source de tous leur maux.*

3.2. Altérité

Dans ce dernier point, nous allons traiter les différentes manifestations d'altérité présentes dans notre corpus, ces dernières s'étalent sous trois aspects distinctes qui sont ; d'abord, l'image de soi ou comment les locuteurs se désignent-ils, ensuite, l'image de soi renvoyée par l'autre, autrement dit c'est comment le locuteur croit que l'autre le perçoit et en dernier lieu l'image de

Chapitre III : Essai d'analyse énonciative, lexicologique et argumentative

l'autre d'une autre manière c'est comment les locuteurs désignent l'autre. C'est ce que nous aborderons dans ce tableau ci-dessous :

Tableau 03 : les manifestations d'altérité

Altérité		
Image de soi	Image de soi renvoyée par l'autre	Image de l'autre
<i>Mes valeurs européennes, français, nos valeurs humanistes.</i>	<i>Islamophobe.</i>	<i>L'autre, pauvre, étranger, europophobes, pratique d'un autre âge, caractère prescripteur, inconnu.</i>

Nous constatons que les abonnés optent pour des désignations distinctes, pour se distinguer par rapport aux autres et montrer leurs propres significations et opinions à l'égard du phénomène islamophobie.

Après avoir réalisé l'analyse argumentative ; nous avons constaté que les locuteurs ont tendance à suivre un schéma argumentatif précis. Il consiste en première position à présenter une thèse, puis en deuxième positions appuyer cette thèse avec des arguments et des exemples s'il le faut et enfin ils terminent leurs discours avec une synthèse. Nous constatons aussi une utilisation massive des connecteurs logiques, telle que, la conjonction « mais » qui marque l'opposition, et un seul usage de la conjonction « autre part » qui sert à relier entre les phrases. De ce fait nous déduisons que les arguments sont agencés de manière logique et cohérente.

Conclusion

À travers ce chapitre analytique nous avons essayé de traiter notre corpus à partir d'une analyse regroupant trois aspects de traitement distincts (énonciatif,

Chapitre III : Essai d'analyse énonciative, lexicologique et argumentative

lexicologique et argumentatif). Après ces études nous avons abouti à plusieurs résultats, grâce auxquels nous avons pu éclaircir et répondre aux questionnements posés dans notre problématique. C'est ce que nous présenterons dans la conclusion générale.

Conclusion générale

Conclusion générale

Au terme de ce travail ayant porté sur l'analyse du discours médiatique diffusé par internet, nous avons abouti à certains résultats ayant trait à l'énonciation, à la lexicologie et à l'argumentation. Pour explorer ces notions, nous nous sommes limitées à un corpus composé de quelques commentaires traitant de l'islamophobie. Il s'agit bien évidemment d'un phénomène « très à la mode » qui occupe une place prépondérante dans les médias du monde entier, notamment en France.

Nous avons choisi ce pays car une forte communauté musulmane s'y est établie et elle est sujette à des attaques de la part de certains politiciens, notamment de droite dont le discours est relayé par les moyens de communication, entre autre Internet. En ce qui nous concerne, nous avons travaillé sur des réactions d'Internauts par rapport à un article sur l'islamophobie. Ces commentaires ont été édités sur le site www.lemonde.fr.

L'étude énonciative a montré que la dimension subjective est très présente dans notre corpus. Cette situation s'explique surtout par l'actualité centrale de « l'islamophobie ». Sur le plan purement linguistique, l'énonciation se manifeste par l'emploi des embrayeurs de la première personne du singulier et du pluriel. Cependant, nous avons remarqué des marques désignant le Co-énonciateur. Cela suppose que les auteurs des commentaires ne ciblent pas spécialement un public précis. D'ailleurs dans l'une contribution l'intervenant désigne ses antagonistes en employant un pronom de la troisième personne « *ceux qui nous traitent d'islamophobes sont eux-mêmes europhobes* ». Concernant les modalités s'inscrivant dans le cadre de la linguistique énonciative, celles-ci sont très courantes. Elles mettent en relief l'aspect épistémique à travers des adverbes comme « *forcément, totalement* ».

Conclusion générale

Sur le plan lexical, vu le thème dont il est question (islamophobie) il est tout à fait logique de rencontrer des termes appartenant au champ lexical de la religion tels que « *islam, musulman, islamiste, islamisme* ». Les occurrences concernant ces termes varient. « *Islamophobie* » vient en tête avec (7) apparitions puis suivi respectivement de « *religion* » (6fois), « *racisme* » (5fois) « *islam, crainte, phobie, peur, étranger, islamisme, musulman* » (2fois) pour chacun d'eux. Mais ce qui attire l'intérêt est l'utilisation de ces termes dans des contextes linguistiques mettant en avant leurs aspects péjoratifs. À titre illustratif, le mot « *étranger* » dans l'expression « *Les Français ne veulent être soumis à la loi d'étrangers, d'inconnus* ».

L'analyse argumentative a révélé que les locuteurs adoptent un schéma argumentatif commun, celui d'une seule thèse et plusieurs arguments. Ils commencent toujours leurs commentaires par présenter un avis, qui est en général une définition de l'islamophobie, à titre d'exemple : « *l'islamophobie existe, au sens précis d'une phobie : une peur* ». De même, nous avons constaté que les abonnés utilisent trois types de désignations distinctes. Parmi celles-ci des expressions adoptées par les auteurs des commentaires et par le biais desquelles ils se désignent telles que « *mes valeurs européennes* », « *nos valeurs humanistes* ». Le deuxième type de désignation concerne la façon dont les locuteurs croient que les autres les perçoivent en utilisant des adjectifs à titre illustratif « *islamophobe* ». Enfin, le troisième type renvoie à l'autre c'est-à-dire celui à qui le commentaire s'adresse en employant dans ce cas de figure aussi des qualifiants à titre d'exemple « *étrangers, inconnu, europophobes* ». Nous décelons ici le recours à l'altérité. Trait très significatif des différentes interventions. En un mot le recours à cette notion constitue une ligne de démarcation entre soi et l'autre.

Grâce à ce travail, nous avons pu mesurer le caractère crucial du phénomène de l'*islamophobie* et ses dimensions socioculturelles mettant à la

Conclusion générale

prise deux mondes antagonistes. D'une part, l'Occident qui se veut humaniste et laïc et d'autre part le monde dit musulman très religieux cherchant à imposer son mode de vie porté sur les schèmes de l'islam. L'approche discursive que nous avons essayée d'appliquer sur le corpus nous a montré la pertinence d'un tel corpus en ce sens qu'il offre plusieurs aspects exploitables non seulement selon quelques notions relevant des sciences du langage mais peut mobiliser différentes disciplines.

Dans la perspective d'un travail futur, nous envisageons d'approfondir notre analyse à d'autres corpus relevant du discours médiatique portant sur l'altérité. Notre objectif sera le traitement de corpus plus important englobant plusieurs pays d'Occidents et également des discours émanant de pays musulmans.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

Bibliographie

Ouvrages

- BENVENISTE Émile, *problèmes de linguistique générale 1*, éd. Gallimard, Paris, 1966.
- BRACOPS Martine, *Introduction à la pragmatique.les théories fondatrices : actes de langages, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*, éd. De Boeck, Bruxelles, 2006.
- BRETON Philippe & PROULX Serge, *L'explosion de la communication*, éd. Casbah, Alger, 2005.
- BONHOMME Marc, *Pragmatique des figures de discours*, éd. Honoré Champion, Paris, 2005.
- CHARAUDEAU Patrick, *Langage est discours, Éléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, éd. Hachette-Université, Paris, 1983.
- CHARAUDEAU Patrick, *Le discours d'informations médiatiques, la construction du miroir social*, éd. Nathan-INA, Paris, 1997.
- CHARAUDEAU Patrick, *les medias et l'information, L'impossible transparence du discours*, éd. De Boeck, Bruxelles, 2005.
- CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation*, éd. ophrys, France, 1991.
- MAINGUENEAU Dominique, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, éd. Hachette université, Paris, 1976.
- MAINGUENEAU Dominique, *Nouvelle tendance en analyse du discours*, éd. Hachette, Paris, 1987.

Références bibliographiques

- MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, éd. Nathan, Paris, 1998.
- MAINGUENEAU Dominique, *Discours et analyse du discours*, éd. Armand colin, Paris, 2014.
- MOIRAND Sophie, *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, éd. Puf, Paris, 2007.
- SARFATI Gorge-Elia, *Éléments d'analyse du discours*, éd. Armand colin, Paris, 2012.
- Vion Robert, *Langues et systèmes de signes Linguistique*, (dir.) Frédéric François, éd. puf, paris, 1980.

Périodiques

- CHAREUDEAU Patrick, « *Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives* », *Semen, Énonciation et responsabilité dans les media*, éd. Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2006, N°22.

Mémoires

- ICHELLITAN Sarah, *Légitimité et légitimation dans le discours politique analyse argumentative du discours élaboré durant les élections locales du 29 Novembre 2012 commune de Bejaia* .Science du langage, université Abderrahmane Mira, Bejaia, 2013.
- HAMLAT Lynda, *Analyse Sémiotique des affiches de la campagne de Sensibilisation Civique de la RATP « restons Civils Sur Toute La Ligne »*.Science du langage, université Abderrahmane Mira, Bejaia, 2013.

Références bibliographiques

Dictionnaires

- CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'Analyse Du Discours*, éd. Seuil, Paris, 2002.
- Dictionnaire hachette. *Le tous en un de la langue française et des connaissances*. Éd. Hachette, 2011, p.841.
- Dictionnaire *LE PETIT LAROUSSE illustré*, France, 2014, P.630.
- ROBERT Paul. *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*. éd. Normandie Roto impression s.a.s. à Lonrai (61), France, 2007, P.1374.

Références bibliographiques électroniques

Articles

- BARRY Alpha Ousmane, « les bases théoriques en analyse du discours ». *Les Textes de Méthodologie*, [en ligne], Disponible sur URL : [http://www.infoamerica.org/teoria_articulos/discurso01.pdf], consulté le 24/03/2016 à 11 :49.
- « Media et Médiatisation », [en ligne], Disponible sur URL : <http://tecfaetu.unige.ch/etu-maltr/R2D2/cereghd0/comel-1/P3/Mediation%20et%20mediatisation.pdf>. Consulté le 15/04/2016 à 19h.
- Propos recueillis par Stéphanie Le Bars, « L'islamophobie va au-delà d'un simple racisme », [en ligne], Disponible sur URL : [http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/09/27/l-islamophobie-va-au-dela-d-un-simple-racisme_3485814_3224.html#J8DVh4ucChDwTcHs.99], consulté a partir du 27 au 30 septembre 2013.
- Zia Djamila, « L'islamophobie occide ses racines, et les moyens de la neutraliser », [en ligne], La revue de TAHERAN, mai 2011, N° 66, Disponible sur URL : [<http://www.teheran.ir/spip.php?article1381>], consulté le 22/2/2016 à 10 :16.

Références bibliographiques

Comptes rendus

- MAINGUENEAU Dominique, « *Tendances françaises en analyse du discours* », [en ligne], 12 novembre 1998, Osaka, Disponible sur URL : [<http://www.journals.istanbul.edu.tr/iudilbilim/article/viewFile/1023017158/1023016418>], consulté le 02/04/2016 à 9h.
- Ramberg Ingrid, Rapport du séminaire : « l'islamophobie et ses conséquences pour les jeunes », [en ligne], éd. le conseil d'Europe, 2004, Disponible sur URL:[https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Publications/Islamophobia_consequences_young_people_fr.pdf], consulté le 22/03/2016 à 20:07.

Dictionnaires

- Dictionnaire Larousse encyclopédie, [en ligne], Disponible sur URL : [<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9lectronique/28301>], consulté le 29 novembre 2015, à 18 :21.
- Dictionnaire La Toupie, [en ligne], Disponible sur URL: [<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Islamophobie.htm>], consulté le 02/03/2016 à 10 : 45.

Sites web

- Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, [en ligne], Disponible sur URL:[<http://www.cncdh.fr/>], consulté le 02/03/2016 à 11 :10.
- Glossaire emarketing.fr, [en ligne], Disponible sur URL : [<http://www.e-marketing.fr/Definitions-Glossaire/Analyse-lexicale-240497.htm>], consulté le 12/04/2016 à 22h.

Annexes

Liste des tableaux

- **Tableau N° 01** : Les marques d'énonciations.....50
- **Tableau N° 02** : Vocabulaires mélioratifs et péjoratifs.....59
- **Tableau N°03** : Les manifestations d'altérité.....65

"L'islamophobie va au-delà d'un simple racisme"

LE MONDE | 27.09.2013 à 10h07 • Mis à jour le 27.09.2013 à 17h28 | Propos recueillis par **Stéphanie Le Bars**

En savoir plus Les sociologues Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed ne s'en cachent pas : leur ouvrage *Islamophobie, comment les élites françaises fabriquent le "problème musulman"*, (La Découverte), est un livre à thèse. La notion d'islamophobie et les actes qui l'accompagnent, sont, selon eux, la conséquence d'un "consensus national" autour de l'idée que l'islam et la présence des musulmans en France "posent problème". Mais, au-delà de cette démonstration, les auteurs livrent un travail fouillé sur l'état des recherches en France et dans le monde anglo-saxon sur ce phénomène. Ils reviennent sur "l'imperfection" du terme, sa possible "instrumentalisation" et la progressive reconnaissance du phénomène par les élites.

Quelle est votre définition de l'islamophobie et quels en sont les ressorts ?

Pour nous, l'islamophobie, ce ne sont pas seulement des actes de discrimination, mais un phénomène social global, qui consiste à réduire "l'autre" à son appartenance religieuse présumée ou réelle. Elle repose donc à la fois sur une idéologie, des préjugés et des actes. En cela, elle va au-delà d'un simple racisme, mais découle d'un "problème musulman", construit, de manière non concertée, par différents acteurs.

A l'heure actuelle, il faut distinguer plusieurs logiques, opérant de manière séparée ou cumulative : anti-religion, lutte contre l'islamisme (religion dangereuse), anti-sexisme (religion opprimant les femmes), racisme de classe (religion du pauvre) ou un racisme tout court (religion de l'étranger). Mais au final, ces logiques se rejoignent sur un point : l'essentialisation du musulman. Il n'y a plus de pluralité identitaire chez un individu : l'islam écrase tout.

En 1979, la révolution iranienne a inauguré le regard géopolitique sur la situation des musulmans en France. Cette approche a débouché, après les attentats de 2001, sur un continuum islam-islamisme-terrorisme, en décalage avec la réalité. Aujourd'hui il est évident que dans le regard de certains, un lien est fait entre les récents événements de Nairobi et ma voisine qui porte le foulard : c'est cela le noyau de l'islamophobie. La partie la plus marginale parle pour le tout.

Des revendications religieuses jugées excessives par la société française ne nourrissent-elles pas aussi l'islamophobie ?

Notre rôle de sociologue n'est pas de juger tel comportement religieux, mais de comprendre

Annexe N°01: L'article

pourquoi ils entrent en tension avec telle institution ou tel milieu. Nous constatons que la pratique musulmane des enfants d'immigrés, la diversité culturelle de la société qui induit des demandes particulières, posent problème à certains. A leurs yeux, la reproduction de la pratique religieuse par les jeunes générations est interprétée comme un échec d'intégration. Et alors que ce fait social est sociologiquement "normal" et vérifié chez les minorités, quel que soit le pays, il apparaît à certains comme une volonté politico-religieuse d'imposer des normes aux autres.

L'islamophobie s'est-elle substituée au racisme anti-arabe ?

Non. Le racisme anti-arabe n'a pas disparu ; l'une n'a pas effacé l'autre car origine et religion ont toujours été liées dans l'histoire.

Pourquoi le terme d'islamophobie demeure-t-il piégé, amenant certains à préférer la dénonciation d'actes "anti-musulmans" ?

Ce débat a émergé en Grande-Bretagne au milieu des années 1990, avec l'idée selon laquelle lutter contre l'islamophobie serait un moyen d'empêcher toute critique de la religion et d'aller à l'encontre de la liberté d'expression. La spécificité française est que cette position-là est devenue majoritaire, sans véritable débat. La définition qu'en a faite Caroline Fourest en 2003, affirmant que le mot avait été forgé par les mollahs iraniens et qu'il était l'outil d'une stratégie intégriste, a été prescriptive. Le concept apparaît pourtant au début du XXe siècle dans les écrits d'administrateurs-ethnologues en Afrique...

Cela dit, le terme est imparfait, mais la question est surtout celle de sa définition et de son usage. Tout comme pour la notion d'antisémitisme, il s'agit d'éviter d'en faire un usage liberticide empêchant toute critique des religions ou plaidant pour le délit de blasphème. Quand le Conseil français du culte musulman (CFCM) porte plainte contre la publication des caricatures du Prophète, il cherche plus à faire le lien entre la critique de l'islam et la stigmatisation des musulmans qu'à prôner l'instauration d'un délit de blasphème. Mais il est très difficile d'établir ce lien juridiquement. De même qu'il est très difficile de définir des propos explicitement islamophobes car ils s'articulent souvent avec du sexisme, du racisme ; le risque existe donc d'une surinterprétation.

On l'a vu cet été à Argenteuil et Trappes, la lutte contre l'islamophobie peut dérapier.

Dans toute forme de mobilisation, il existe une pluralité de militants, aux méthodes et discours divers. Pour autant, faut-il disqualifier la cause de la lutte contre l'islamophobie ? Quant à une éventuelle présence de groupes salafistes dans ces luttes, il en existe certainement, mais nous constatons qu'ils sont peu actifs dans l'accompagnement des victimes, la gestion juridique ou la production de discours sur cette question.

Le ministère de l'intérieur valide depuis 2010 des statistiques sur les actes anti-musulmans, des ministres emploient le mot d'islamophobie. La période de déni, que vous dénoncez est-elle en train de se refermer ?

Annexe N°01: L'article

Il est vrai que certains journalistes ou responsables politiques qui ont participé à la construction du "problème musulman" reconnaissent désormais l'islamophobie. D'autres, qui ont participé à la disqualification du terme, reconnaissent aujourd'hui le "danger du racisme anti-musulman". La porte-parole du gouvernement a récemment employé le mot d'islamophobie. François Hollande a reconnu un racisme anti-musulman.

Ces évolutions datent de quelques mois. Elles tiennent à une reconnaissance du phénomène dans les instances internationales. Mais ce renversement est surtout le fruit de rapports de force et d'une situation politique. Certains évoluent car ils ne veulent pas se retrouver aux côtés de l'extrême droite sur les questions de laïcité et d'islam. Attendons de voir. Le fait est qu'il y a longtemps eu un décalage entre le ressenti de terrain et une certaine myopie intellectuelle.

Le parallèle entre islamophobie et antisémitisme est-il justifié ?

Il faut être prudent, mais plusieurs travaux scientifiques font des analogies. Les deux concepts reposent sur une racialisation des individus, la construction d'un "problème", la création de mythes conspirationnistes (Eurabia ou l'islamisation organisée de l'Europe pour les musulmans), etc. Mais le degré d'imprégnation de l'antisémitisme dans la société des années 1930 n'a évidemment rien à voir avec la prégnance sociale de l'islamophobie en France aujourd'hui. Le parallèle établi par les acteurs associatifs musulmans avec l'antisémitisme est aussi un moyen de légitimer la lutte contre l'islamophobie ; au risque d'aller parfois un peu vite dans les comparaisons.

<http://www.yabiladi.com/forum/l-islamophobie-au-dela-d-un-simple-racisme-2-5852621.html>

Source : Le Monde

"L'islamophobie va au-delà d'un simple racisme"

LE MONDE | 27.09.2013 à 10h07 • Mis à jour le 27.09.2013 à 17h28 | Propos recueillis par **Stéphanie Le Bars**

Les réactions des abonnés du Monde.fr à la lecture de cette information.

Commentaire 01

Deux femmes 27/09/2013:

1. Pour nous, l'islamophobie, ce ne sont pas seulement des actes de discrimination, mais un
- 2.phénomène social global, qui consiste à réduire "l'autre" à son appartenance religieuse présumée
- 3.ou réelle. Elle repose donc à la fois sur une idéologie, des préjugés et des actes. En cela, elle va au-
- 4.delà d'un simple racisme, mais découle d'un "problème musulman", construit, de manière non
- 5.concertée, par différents acteurs.
6. A l'heure actuelle, il faut distinguer plusieurs logiques, opérant de manière séparée ou cumulative :
- 7.anti-religion, lutte contre l'islamisme (religion dangereuse), anti-sexisme (religion opprimant les
- 8.femmes), racisme de classe (religion du pauvre) ou un racisme tout court (religion de l'étranger).
9. Mais au final,...

Commentaire 02

H. Sterne 28/09/2013 - 15h05

1. L'islamophobie existe, au sens précis d'une phobie: une peur. La crainte de l'islamisme devient la
- 2.phobie de l'Islam. Les Français ne veulent pas être soumis à la loi d'étrangers, d'inconnus. À la loi
- 3.définitive d'un livre. Ils ont peur. Mais, dualité des sentiments, quand on les interroge ils veulent
- 4.toujours plus d'ordre, de protection, de contraintes, et rejettent la liberté considérée comme la
- 5.source de tous leur maux. Au fond, sans s'en rendre compte, ils deviennent lentement islamistes.

Commentaire 03

Claude DOUCET 28/09/2013 - 15h58

1. Article fascinant qui part du postulat qu'il y forcément du racisme caché sous ce terme. Non
- 2.l'islamophobie c'est la volonté de lutter contre le caractère prescripteur sur un plan social et politique
- 3.et c'est une cause défendable y compris d'ailleurs par les musulmans eux-mêmes en tant
- 4.qu'individus qui ne veulent être essentialisés ni instrumentalisés.

Annexe N°02: Les commentaires

Commentaire 04

Daniel BILLARD 29/09/2013 - 10h35

- 1 Il n'y a pas d'islamophobie chez la plupart des Français mais le refus de voir nos valeurs humanistes
2. déviées par des pratiques d'un autre âge, C'est tout. Les préceptes de la Charia, surtout concernant
3. la femme, sont inacceptables et indéfendable dans un pays évolué, que l'on soit religieux ou athée.
4. Et je ne m'en tiens qu'à cet exemple-là. D'autres religions, c'est vrai, maintiennent des traditions
5. totalement en décalage avec notre époque mais elles ne prêchent pas la "guerre sainte"!

Commentaire 05

Zino 30/09/2013 - 12h36

1. L'islam n'est pas une race. L'islamophobie n'est donc pas du racisme. D'autre part, l'islamophobie
2. ne ne doit pas être confondue avec la musulmophobie, qui prendrait pour objet de crainte des
3. personnes en raison de leur appartenance à une confession. L'islamophobie est une opposition à un
4. système idéologique qui met en cause mon mode de vie et mes valeurs européennes. Je l'estime
5. donc justifiée. On peut considérer à contrario que ceux qui nous traitent d'islamophobes sont eux-
6. mêmes europophobes.

TABLE DES MATIERES

Remerciements 1

Dédicaces 1

Introductions générale 1

1. Présentation du sujet 1

2. Objectifs et motivations 3

3. Problématique 3

4. Hypothèses 4

5. Méthodologie 5

6. Le corpus 5

7. Structuration du travail 6

Chapitre I: Autour de "l'islamophobie"

1. Islamophobie, événement social et événement médiatique 8

1.1. Aspects définitionnels 8

1.1.1. Dictionnaires 8

1.1.2. Associations internationales 9

2. Islamophobie, une vue d'ensemble sur ce phénomène 10

3. De l'ambivalence du terme « islamophobie » 11

4. Le Monde un quotidien dont le nom porte la marque et le privilège 13

5. Le processus de médiatisation 15

5.1. Média 15

5.2. Médiation 15

5.3. Médiatisation 15

5.4. La Médiatisation entres avantages et inconvénients 16

6. Les internautes et le mode de circulation de l'information sur internet 17

6.1. Internet 17

Table des matières

6.2. Les internautes	18
6.3. Le mode de circulation de l'information	18
7. Les commentaires d'une expression individuelle à un feed-back ou réaction	19

Chapitre II: Discours et analyse de discours

1. Discours	22
1.1. Discours/phrased.....	23
1.2. Discours /texte	23
1.3. Discours/énoncé.....	23
1.4. Discours/langue	24
2. L'apport de la pragmatique	24
2.1. Le discours est une organisation au-delà de la phrase.....	25
2.2. Le discours est orienté	25
2.3. Le discours est pris en charge par un sujet	25
2.4. Le discours est interactif.....	25
2.5. Le discours est contextualisé	26
2.6. Le discours est une forme d'action.....	26
2.7. Le discours est pris dans un interdiscours	26
2.8. Le discours est régi par des normes	27
2.8.1. La loi de coopération	27
2.8.2. La loi de pertinence	27
2.8.3. La loi de sincérité.....	27
2.8.4. La loi d'informativité.....	27
2.8.5. La loi d'exhaustivité.....	28
2.8.6. La loi de modalité	28
3. Discours électronique, médiatique et journalistique	29
3.1. Discours électronique	29
3.2. Discours médiatique	29
3.3. Discours journalistique	30
4. Analyse de discours	31

Table des matières

4.1. Un parcours historique.....	31
4.2. Définition de l'Analyse de discours	34
5. Énoncé et énonciation	36
6. Les marques de subjectivité	37
6.1. Les modalités	37
6.1.1. Les modalités d'énonciation	37
6.1.2. Les modalités d'énoncé.....	39
6.2. Les embrayeurs	40
7. Le contexte	40
8. Les trois types d'analyses : énonciative,lexicologique et argumentative.....	40
8.1. Analyse énonciative.....	41
8.2. Analyse lexicologique.....	41
8.3 Analyse argumentative.....	42
9. vocabulaires mélioratifs et péjoratifs.	42

Chapitre III: essai d'analyse énonciative, lexicologique et argumentative

1. L'analyse énonciative.....	45
1.1. Les marques de subjectivité.....	46
1.1.1. Modalités.....	46
1.1.2. Pronoms personnels.....	51
1.1.3. Adjectifs possessifs	51
1.1.4. Adjectifs	52
1.1.5. Adverbes.....	53
1.1.6. Marqueurs temporelles et spatiaux.....	53
1.1.7. Les temps des verbes.....	54
2. L'Analyse lexicologique	56
2.1. Champs lexicaux.....	56
2.2. La redondance.....	57
2.3. Vocabulaires mélioratifs et péjoratifs.....	58

Table des matières

3. L'analyse argumentative	60
3.1. Schéma argumentatif	60
3.2. Altérité	64
Conclusion générale	67
Références bibliographiques	
Annexes	